



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2551
23 juin 2017
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte **ouvrière**

Le journal
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Macron et les patrons préparent leurs attaques



Seule la force collective des travailleurs les arrêtera

Assemblée

**Nouveaux élus,
vieilles combines**

page 3

Migrants

**Une politique
inhumaine**

page 6

Grande-Bretagne

**La vie des pauvres
ne vaut pas cher**

page 8

L'intérêt des travailleurs : s'unir autour d'une politique de classe

Macron a donc la large majorité qu'il souhaitait à l'Assemblée nationale. Il pourra prendre toutes les mesures qu'il voudra. La future Assemblée de béni-oui-oui sera derrière lui.

La nouvelle majorité se vante d'avoir écarté les notables de la politique, dont l'alternance sous les étiquettes LR ou PS a tenu lieu de démocratie pendant un demi-siècle. Ce n'est que partiellement vrai, tant une partie de ces notables a pu se recycler en faisant allégeance à Macron.

Les dirigeants macronistes se vantent d'avoir fait une large place à l'Assemblée nationale à ce qu'ils appellent la « société civile ». Mais, au vu de l'appartenance sociale des députés – entrepreneurs, patrons de start-up en tout genre, directeurs de sociétés, hauts cadres d'entreprises, propriétaires immobiliers –, c'est une façon de confirmer que leur société est celle des bourgeois petits et moyens, dirigée en fonction des intérêts de la grande bourgeoisie capitaliste.

L'électorat populaire, les travailleurs, les chômeurs, les retraités du monde du travail, s'est tenu largement à l'écart de ces élections. L'abstention moyenne – déjà un record au premier tour, 51,3 %, plus forte encore au deuxième, 57,3 % – dissimule la réalité sociale : dans les quartiers populaires, elle a dépassé les 60 %, voire les 70 %. Il faut ajouter aux abstentions les votes blancs et nuls, ainsi que tous ceux qui, dans les quartiers populaires, sont tellement dégoûtés des élections ne changeant rien à leur sort qu'ils ne sont même plus inscrits sur les listes électorales.

Ce n'est pas pour rien que Macron a réussi à entraîner une partie significative des politiciens de la droite. Ce dont la droite a rêvé, et que Hollande a commencé à réaliser avec la loi El Khomri, Macron se prépare à le poursuivre en démolissant ce qui, dans le Code du travail, protégeait un peu les travailleurs contre l'avidité patronale. Pour obtenir la passivité complice des directions syndicales et ne pas provoquer de réactions ouvrières, il reste flou sur ses objectifs. Donnera-t-il au patronat la possibilité de tailler des contrats de travail sur mesure à l'échelle de l'entreprise, ou à l'échelle de la branche ? Ce sera de toute façon une attaque en règle contre le monde du travail.

Le gouvernement Macron-Philippe est un gouverne-

ment de guerre sociale, dont l'objectif est de permettre au grand patronat et aux financiers, avec l'aide de l'État, de prélever sur les classes exploitées de quoi continuer à s'enrichir, alors qu'une fraction croissante de la population tombe vers la pauvreté.

Entre les deux tours, le principal argument des partis déçus de la gauche gouvernementale, mais aussi du PCF et de la France insoumise, a été : « Il ne faut pas laisser les mains libres à Macron. » Lamentable plaidoyer de partis qui se posent en avocats des classes populaires au Parlement, mais veulent surtout gagner quelques places de députés. Mais Macron a annoncé qu'il gouvernera par ordonnances, ne révélant le contenu de ses lois antisociales qu'au dernier moment. Avec la loi El Khomri, les travailleurs ont de toute façon fait l'expérience que l'exécutif a les moyens, avec le 49.3, de passer outre la contestation parlementaire, si contestation il y a.

Ce n'est pas par des joutes parlementaires, mais par la force collective de la classe ouvrière, que l'offensive du gouvernement et du grand patronat pourra être stoppée.

L'avidité de la classe capitaliste et l'arrogance de son gouvernement provoqueront des explosions sociales. La préoccupation de tous ceux qui se placent dans le camp des travailleurs doit être de contribuer à ce que ces révoltes soient guidées par la conscience de classe des travailleurs, de leurs intérêts communs les opposant au grand capital.

Il ne faut pas que cette force collective soit détournée vers des voies de garage ou, pire, dévoyées au point d'opposer les travailleurs les uns aux autres en fonction de leurs origines ou de leurs catégories.

Il est indispensable que les travailleurs se donnent un parti qui représente leurs intérêts politiques. Un parti d'autant plus décidé à mener jusqu'au bout les luttes des travailleurs, petites et grandes, qu'il a pour objectif fondamental le renversement de la dictature du grand capital sur la société. C'est-à-dire l'expropriation de la grande bourgeoisie, la fin de l'économie basée sur l'exploitation et la recherche du profit privé, pour une économie basée sur la propriété collective et organisée en fonction des besoins de tous.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Élus FN en terre ouvrière : la responsabilité de la gauche	4
Les travailleurs et les élections : se faire entendre, pas s'abstenir	4
Loi travail, ordonnances : un gouvernement de combat	5
Affirmer les exigences du monde du travail	5
Retraites : nouvelles attaques	5
Migrants de Calais : une politique inhumaine	6
Accident : les vrais coupables	6
Une campagne électorale écoeurante	6
Le Fontanil : démagogie antimigrants	6
Titres de séjour : un racket !	7
Salaire de Ghosn : fruit de l'exploitation	7
Toyota : enfin des augmentations !	7
UIMM Alsace et Macron : c'est l'amour	7
Le Bourget : les profiteurs de guerre tiennent salon	7
Sociétés d'autoroutes : gavées comme des oies	7

Transports d'Île-de-France : le tarif navigue haut	10
Procès Aubier : le pneumologue ne manque pas d'air	10
Collège Raymond-Badiou – Toulouse : parents et enseignants mobilisés	10
Seine-Saint-Denis : les collèves vont craquer !	10
Clichy-sous-Bois : incendie au Chêne-Pointu	10
Producteurs de lait : ça déborde encore	11
Lafarge – Holcim : le profit avant tout	11
Pesticide : empoisonneurs mais... à l'export	11
DANS LE MONDE	
Grande-Bretagne : la vie des pauvres ne vaut pas cher	8
Yémen : la population victime de la guerre	8
États-Unis : mélodrame à Washington	9
Meurtres racistes : impunité de la police	9
Grèce : nouveau diktat des créanciers	9
La jungle	9
Espagne : grève dans les ports	16

Guinée équatoriale : les biens mal acquis de l'impérialisme et de ses serviteurs	16
ENTREPRISES	
Amiante	12
Clinique du Tonkin – Villeurbanne	12
Hôpital de Saint-Flour	12
Inspection du travail	12
Sans-papiers à la préfecture de Bobigny	12
La Poste en Gironde	13
Paris 20 et 11	13
La Motte du Caire	13
Oibus et SNCF	13
Pompiers du Nord	14
Airbus – Toulouse	14
Guadeloupe : les travailleurs de la banane toujours en lutte	16
ID Logistic - Moissy-Cramayel	14
SNCF	14
Ligne T 11	14
RUSSIE 1917	
Lock-out patronal et contrôle ouvrier	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Assemblée tout en Macron : opposition tout en carton

Sur les 577 sièges de députés, Macron et son mouvement en ont obtenu 306 ; il aurait suffi de 289 pour qu'ils aient la majorité absolue. En additionnant ceux du Modem, avec lesquels En marche est en principe allié, 60% de l'Assemblée nationale devraient voter comme un seul homme les attaques antiouvrières baptisées réformes.

Rien qu'à jeter un coup d'œil sur la nouvelle carte de l'hémicycle, on comprend que la pléthorique majorité présidentielle ne manquera pas d'autres soutiens. À droite, une quarantaine de députés LR et UDI, autour de Thierry Solère, jugent ce gouvernement légitime et se sont déjà déclarés constructifs, prêts à soutenir Macron. Quant à la gauche gouvernementale, elle parvient à occuper 46 sièges, dont 29 députés qui ont concouru sous l'étiquette Parti socialiste, les seuls à tirer leur épingle du trou noir où la déception, le dégoût et même la colère des électeurs de Hollande les ont plongés. Constitueront-ils un seul groupe parlementaire, deux groupes, plus ? Cela pourrait peut-être augmenter leurs moyens matériels et financiers mais, quant à parler d'une opposition à Macron et à sa politique, c'est tout autre

chose. Non seulement la porosité entre ces élus de l'ex-gauche gouvernementale et les macronistes est avérée mais, alors que le PS avait, de 2012 à 2014, quasiment tous les pouvoirs – présidence, Assemblée, Sénat, régions, nombreux départements, grandes villes –, il en a profité pour mener une politique qu'aurait pu signer le Medef.

Les huit élus FN, dont les voix s'élèveront peut-être pour réclamer « moins de pouvoir aux syndicats », comme on les a récemment entendus le faire, n'infléchiront en rien les intentions antiouvrières de la majorité. Ils ne sont pas là dans cette optique et, plus nombreux, ils ne feraient que défendre leur fonds de commerce : encore plus de divisions entre travailleurs, entre pauvres d'ici et d'ailleurs.

Des députés que beaucoup de leurs électeurs, dans le monde du travail,

espèrent contestataires, les dix du PCF et les seize de la France insoumise, vont siéger tout à fait à gauche de l'hémicycle. Une partie des électeurs, sous-représentée, espère que les Jean-Luc Mélenchon, les André Chassaigne, les Clémentine Autain, les Marie-George Buffet, les François Ruffin seront leur voix à l'Assemblée. Non seulement leur nombre est faible, et sans

doute pourront-ils tout au plus jouer les frondeurs. Mais de plus leur fil directeur consiste à reconstruire une « vraie » gauche, derrière Mélenchon ou un autre. Les attaques déjà organisées, et même planifiées, de Macron et sa clique constituent ni plus ni moins une offensive des capitalistes contre la classe ouvrière. Ce n'est pas d'une opposition parlementaire

uniquement capable de discours, incapable de contrer cette offensive patronale, que la classe ouvrière a besoin. C'est une opposition ouvrière qui est nécessaire.

Les jeux sont faits pour les votes. C'est dans la rue, par les grèves, que le monde du travail devra se défendre, avec ses armes de classe.

Viviane Lafont

Novices en politique, experts en exploitation

Les commentateurs n'ont cessé de s'extasier sur le renouvellement des élus à l'Assemblée nationale, du fait de la victoire écrasante des partisans de Macron.

Le renouvellement est plus apparent que réel. Seuls un tiers des députés macronistes n'ont jamais fait partie de l'équipe d'un élu, eu des responsabilités dans un parti ou de mandat électif. Mais surtout, ces élus sont loin de représenter la « société civile », à moins de réduire celle-ci aux couches les plus aisées de la population.

Les élus de la République En marche

appartiennent majoritairement au même milieu social, celui des cadres supérieurs et des chefs d'entreprise. Parmi eux, 10% ont même fait des études spécialisées dans la gestion d'entreprise. Novices ou non, leur expérience est profondément liée à la lutte de classe côté patronal. Un de ces petits nouveaux, Adrien Taquet, est cofondateur d'une agence publicitaire qui a travaillé

pour Strauss-Khan puis pour Macron, avant de déposer sa candidature, d'être retenu et élu. Les ouvriers et les employés forment la majorité de la population, mais ont été quasi inexistantes parmi les candidats désignés par LREM. Sans surprise, les députés LR et FN ne corrigent pas cette tendance.

La représentation des classes populaires a toujours été réduite dans la République française, mais elle est dorénavant proche de zéro.

Inès Rabah

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Bourges

Samedi 24 juin de 14h30 à minuit
Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix

Réunions publiques Lutte ouvrière

Lille

Jeudi 22 juin à 20 heures
Salle du Gymnase, place Sébastopol
« Après les élections, quelles perspectives pour les travailleurs ? »

Toulouse

Vendredi 23 juin à 20h30
Salle du Sénéchal, rue de Rémusat
Projection-débat : « Russie 1917 : la classe ouvrière ébranle le monde. »



Nouveaux élus : vieilles combines

Richard Ferrand, ministre de la Cohésion sociale, ne sera pas resté plus d'un mois au gouvernement. Il quitte son poste pour devenir le président du groupe de La République En marche à l'Assemblée nationale, à condition toutefois d'être élu par les députés.

Il s'agit paraît-il d'une promotion, qui n'aurait rien à voir avec les tripotillages pas très nets autour des Mutuelles de Bretagne, pour lesquels il fait l'objet d'une enquête judiciaire. Sylvie Goulard, ministre des Armées, quitte elle aussi le gouvernement, suivie par Bayrou et de Sarnez, tous impliqués dans une affaire d'emplois fictifs au Parlement européen.

Macron avait déclaré que les candidats se réclamant de LREM devaient être « blancs comme neige ». En voilà déjà quatre dont on savait avant les élections



qu'ils se traînaient des caseroles et qui, malgré cela, se sont présentés avec le soutien du président et ont été élus.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. La presse a relevé au moins sept candidats de La République En marche auxquels la justice s'intéresse : un a été mis en examen pour agression sexuelle, un autre fait l'objet d'une enquête pour harcèlement moral dans son entreprise, une autre est poursuivie

pour prise illégale d'intérêt, un quatrième pour détournement de fonds, etc.

Rien que du beau monde, donc, dans ces nouveaux élus. Mais ni plus ni moins que parmi la cohorte de candidats d'autres formations politiques, qui briguent un poste en pensant d'abord et avant tout à leur intérêt personnel. De ce point de vue, les élus macronistes marchent dans les pas des arrivistes qui les ont précédés.

Marianne Lamiral

Les travailleurs et les élections : se faire entendre, pas s'abstenir !

Un fait majeur des élections législatives a été l'abstention massive des milieux populaires, et singulièrement de la classe ouvrière. L'abstention globale avait déjà dépassé les 50% au premier tour, pour atteindre 57% au deuxième. Elle a pu approcher ou dépasser les 75% dans les quartiers ouvriers, et tout particulièrement les plus pauvres.

Et si l'on ajoute le fait qu'une part non négligeable de la population de ces quartiers n'est même plus inscrite sur les listes électorales, on constate un désintérêt profond pour la chose politique d'une partie considérable de la classe ouvrière. Comme en plus les travailleurs immigrés sont de toute façon privés du droit de vote, les élections deviennent le domaine réservé des plus aisés.

Au final, on assiste à une sorte de réintroduction du cens électoral, tel qu'il existait avant l'introduction du

suffrage universel. Au début du règne de la bourgeoisie, tout le monde n'avait pas le droit de voter. Non seulement les femmes en étaient exclues, mais aussi ceux qui n'avaient pas de biens. Le peuple des plus pauvres était prié de s'en remettre à des représentants nantis, qui savaient ce qui était bon pour « l'intérêt général », c'est-à-dire pour eux. Aujourd'hui, aux États-Unis, présentés comme la plus grande démocratie du monde, une grande partie du monde du travail a abandonné la

politique à ceux d'en haut, soit en s'abstenant, soit en ne s'inscrivant même plus sur les listes électorales. La bourgeoisie s'en accommode, nullement gênée que des millions de travailleurs se disent : « La politique ce n'est pas pour nous. »

En France, c'est la conséquence des désillusions face aux décennies de mensonges, tout particulièrement ceux assésés par les partis censés représenter le monde du travail, le Parti communiste et le Parti socialiste. Ces partis ont cultivé les illusions électorales, en affirmant que les choses ne pourraient changer que si les travailleurs donnaient une majorité à la gauche. Après quoi, une fois au pouvoir, ils se sont chargés eux-mêmes de démontrer par leurs actes qu'ils avaient menti.

Pourtant, ces partis n'ont pas toujours été les plates caricatures qu'on connaît aujourd'hui. Il y eut une époque, avant 1914 pour le Parti socialiste, dans les années 1920 pour le Parti communiste, où au contraire ils ont milité pour donner aux travailleurs une perspective de transformation radicale de la société, de lutte contre l'exploitation capitaliste. En incarnant cette perspective, ils ont permis à la classe ouvrière d'intervenir dans la vie politique, par ses luttes avant tout, mais aussi en étant présente dans les élections et en portant ces idées radicalement opposées à la domination de la bourgeoisie. Bien des travailleurs apprenaient à exprimer leur conscience de classe en votant pour de tels partis.

Mais, de trahison en reniement, les anciens partis ouvriers ont déconsidéré cette démarche, et donc détruit cette idée que la classe ouvrière doit faire de la politique, la sienne, en l'opposant à celle des maîtres de la société. L'abandon de toute affirmation politique spécifique est une impasse pour la classe ouvrière. Il est vital de redonner vie à la politique ouvrière à toutes les occasions, que ce soit lors des conflits sociaux ou des élections, pour affirmer les intérêts spécifiques du monde du travail et montrer que la classe des travailleurs doit combattre pour prendre la direction de la société tout entière. S'abstenir, c'est conforter l'idée que seuls les exploités ont droit à la parole.

Paul Sorel

Élus FN en terre ouvrière : la responsabilité de la gauche

Sur les huit élus FN au soir du 18 juin, quatre viennent du bassin minier du Pas-de-Calais, un de Denain, dans le Nord, où rougirent longtemps les hauts fourneaux. Tous ont donc été élus dans des villes synonymes de luttes ouvrières, de Courrières à Liévin, d'Avion à Nœux-les-Mines. C'est cela, plus que le résultat, qui a touché nombre de militants ouvriers du pays.

Dans cette région industrielle par excellence, des générations de militants ouvriers ont construit leurs organisations, gagné les municipalités une par une, imposé des concessions au patronat par des grèves nombreuses et dures, résisté à l'intervention de l'État contre les grévistes, de Courrières en 1906 jusqu'à Denain en 1979, dans l'ensemble du bassin lors des grèves de 1948 et 1962. Ces luttes ont fait que, depuis des dizaines d'années, PS et PC géraient la totalité de la vie sociale des travailleurs. Ils l'ont fait évidemment dans le cadre de l'économie capitaliste, ce qui ne dépendait pas d'eux, et sans jamais la contester, ce qui a précisément conduit à la situation présente.

En même temps que PS et PC envoyaient les enfants d'ouvriers en colonies de vacances, ouvraient bibliothèques et centres sociaux, permettaient aux travailleurs d'avoir des logements décentes, ils détruisaient consciencieusement l'héritage politique

du mouvement ouvrier. Le nationalisme a depuis longtemps remplacé l'internationalisme, d'abord au PS puis au PC. À la lutte de classe, on a substitué la prétendue lutte électorale puis, ouvertement, la lutte des places. Toujours et partout, PS puis PC ont fait valoir l'intérêt national, c'est-à-dire le fait de ranger les travailleurs derrière des intérêts et un drapeau qui ne sont pas les leurs. Ainsi, lorsque vint la crise qui toucha et touche encore le Nord et le Pas-de-Calais, les travailleurs étaient désarmés politiquement et moralement.

Dans un contexte d'abstention massive, dépassant depuis longtemps les 60%, particulièrement dans les quartiers ouvriers, le Front national a pu développer son programme : derrière le drapeau tricolore, contre les migrants, pour les frontières, pour que « ça change » – libre à chacun d'imaginer ce qu'il veut derrière ce flou. Le FN est même parvenu à présenter et à faire élire un ancien responsable du PCF,



Congrès de Tours 1920 : quand le PC était internationaliste.

José Evrard, prétendant évidemment défendre les travailleurs et la patrie. En 1986, il était candidat sur la liste « Pour la défense des intérêts du Pas-de-Calais », en 2015 sur la liste « Pour une région fière et enracinée ». La première était celle du PCF, la seconde celle du FN. Si on se fie aux intitulés, il est facile de passer de l'une à l'autre.

Depuis des dizaines d'années, les députés et autres grands élus de gauche, au niveau local, ont laissé faire tous les coups contre les travailleurs. À l'échelon national, la gauche gouvernementale

les a organisés lors de ses passages au gouvernement, avec l'apothéose du gouvernement Hollande et de l'opération Macron. Cela a développé à son encontre un ressentiment proportionnel à la déception.

Pour l'instant, avant comme après l'élection, dans les larges couches de la population travailleuse ce sont le dégoût et l'indifférence, le repli sur soi et le refus de la politique qui dominent. Le vote FN y est encore minoritaire. Même parmi les travailleurs qui votent FN, ce choix n'est pas encore cristallisé en liens humains, comme ce fut le cas pour le vote pour les

partis ouvriers.

La conscience des travailleurs se modifiera radicalement lorsque les tensions sociales conduiront à des explosions. On peut alors avec certitude prédire, d'une part, que le FN se posera en ennemi farouche des travailleurs, d'autre part, que les partis de la gauche faillie ne leur seront d'aucune utilité. Pour que ces explosions se transforment en combats conscients de la classe ouvrière, il faudra un parti révolutionnaire capable de lui proposer un programme.

Paul Galois

Loi travail, ordonnances... : affirmer les exigences du monde du travail

Un certain nombre d'appels à manifester contre les projets Macron de remise en cause des droits des travailleurs ont été lancés. Pour l'essentiel, ces appels émanent de la CGT. En province diverses dates ont été mises en avant, et pour la région parisienne l'union régionale CGT, l'URIF, a appelé à une manifestation aux Invalides, à côté de l'Assemblée nationale, le 27 juin à 12 heures, le jour de l'ouverture de la session du Parlement nouvellement élu.

On peut certes préférer ce genre d'initiative, qui en appelle à la mobilisation des travailleurs, aux palabres autour du tapis vert qui se sont multipliées depuis près de deux semaines. On peut aussi espérer que des travailleurs, exaspérés par la campagne de Macron contre le monde du travail, aient envie de se saisir de ces opportunités. Mais on est encore loin d'un vaste plan de mobilisation en vue de mettre en échec l'offensive d'ampleur qui s'annonce.

Même l'initiative de

l'URIF sur la région parisienne a des côtés très ambigus. En choisissant de manifester en direction de l'Assemblée nationale, le jour de sa mise en place, elle laisse penser que les travailleurs devraient chercher à se faire entendre des députés. Ainsi, la CGT contribuerait à accréditer l'idée que le sort du monde du travail dépend d'une institution qui ne sert à rien, et dont Macron lui-même a annoncé qu'il se passerait.

Tout cela semble plus destiné à donner le

change à des militants déboussolés par la passivité de leur centrale qu'à autre chose. Car, par ailleurs, le vaste plan de rencontres avec le gouvernement n'est pas remis en cause. Il n'y a aucune condamnation claire et ferme de la comédie de Macron et de Philippe pour occuper le temps et l'espace en attendant le 21 septembre, jour où les ordonnances seront publiées au *Journal officiel* et rentreront en application.

Mais les travailleurs peuvent, à tout moment et à toute occasion, décider de s'inviter eux-mêmes dans la danse et en changer la musique. La classe ouvrière, en se mobilisant pour défendre ses revendications de classe, peut mettre en échec le gouvernement et, plus largement, faire reculer l'ensemble du patronat.

P. S.

Retraites : nouvelles attaques

Comme chaque année depuis sa mise en place en 2001 par le gouvernement Jospin, le Conseil d'orientation des retraites (COR) publie son rapport sur l'évolution des retraites et rend ses oracles sur l'avenir des retraités.

Si, en 2016, ce rapport avait offert au gouvernement de l'époque l'occasion de se réjouir que les régimes de retraite pourraient bientôt être sauvés et que l'équilibre financier serait retrouvé en 2025, cette année les prévisions dérapent. Le rapport 2017 prévoit qu'il faudra attendre, au mieux, le début des années 2040 pour espérer parvenir, tous régimes confondus, à l'équilibre financier. Et encore, les scénarios les plus pessimistes parlent des années 2050, voire 2070!

C'est que, dit le rapport, la croissance n'a pas été et ne sera pas telle qu'espéré, le taux de chômage n'a pas baissé et l'espérance de vie s'allonge. Pour améliorer la situation financière des caisses de retraite, les propositions du COR sont toujours les

mêmes depuis sa création : reculer l'âge de départ à la retraite, augmenter les cotisations et baisser les pensions. Il est fort probable que le gouvernement, à la veille de mettre en œuvre une nouvelle réforme des retraites, saura exploiter de telles recommandations.

Voilà plus de vingt-cinq ans que les gouvernements successifs invoquent la nécessité d'un équilibre financier des régimes de retraite pour imposer des reculs qui pèsent de plus en plus lourdement sur le niveau et les conditions de vie des travailleurs. C'est ainsi que la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein est passée de 37,5 à 40 années, puis à 41,5 et même 43 annuités aujourd'hui pour avoir droit à sa retraite entière,

et qu'il faut maintenant avoir atteint l'âge de 62 ans pour en bénéficier.

Et l'argument est toujours le même, selon lequel l'allongement de l'espérance de vie empêcherait que les cotisations des actifs assurent les pensions des retraités de plus en plus nombreux, puisque vivant de plus en plus vieux. C'est une escroquerie. C'est faire mine d'oublier, d'une part, l'extraordinaire augmentation de la productivité du travail permise par les progrès techniques et, d'autre part, que si les caisses ne se remplissent pas suffisamment, c'est en raison de l'accroissement du chômage, c'est-à-dire de la politique du grand patronat.

La société n'a jamais été aussi riche. Il y a largement de quoi assurer une retraite digne pour tous les travailleurs, à conditions de prendre l'argent là où il est : dans les profits des grands groupes capitalistes.

Sophie Gargan

Un gouvernement de combat

Disposant d'une majorité absolue à la Chambre des députés, Emmanuel Macron n'aurait rencontré aucun obstacle pour y faire voter sa réforme du Code du travail. S'il a choisi de procéder par ordonnances, en court-circuitant y compris ses propres députés, c'est avant tout pour répondre aux vœux formulés par le président du Medef, Pierre Gattaz

« Il faut aller vite, ne pas s'enliser dans cinq ans de discussions » : la formule est reprise presque mot pour mot par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb au lendemain du second tour des législatives. Et il entend faire cette démonstration y compris en prévision d'autres mesures antiouvrières déjà programmées.

Le gouvernement veut démanteler le Code du travail en trois mois. Le 28 juin les députés devraient lui donner le droit de légiférer par ordonnances et le 20 septembre celles-ci devraient être annoncées en Conseil des ministres et devenir immédiatement applicables. C'est alors seulement que l'on connaîtra en détail leur contenu, la comédie des quarante-huit séances de discussions pendant l'été n'aura servi qu'à amadouer les directions syndicales, qui ne demandent que cela.

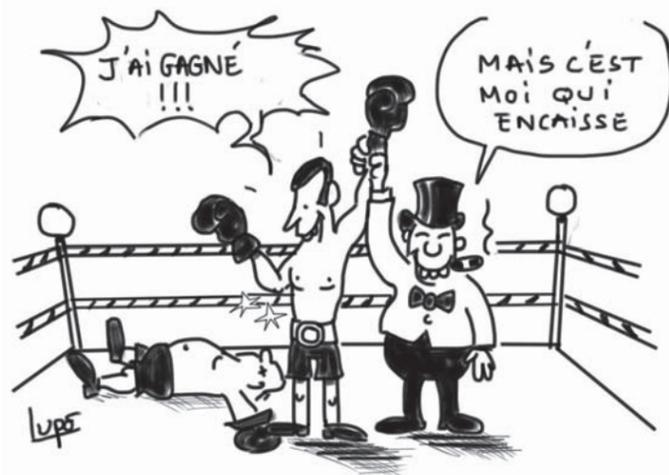
Avec cette loi, Macron veut affranchir le patronat des quelques règles de protection collectives dont bénéficient encore les travailleurs. Tout ou presque pourrait être décidé au niveau de l'entreprise : horaires, salaires, nombre d'heures supplémentaires autorisées et niveau de leur rémunération. Les lois prises sous le précédent gouvernement socialiste avaient déjà bien déblayé le terrain dans cette voie, mais Macron propose d'aller encore plus

loin. Certains documents de travail publiés par la presse ont même fait état d'un contrat de travail individuel pour chaque salarié, prévoyant notamment les conditions de licenciement. Ce serait un recul considérable pour les travailleurs.

Mais, dans son offensive antiouvrière, Macron n'entend pas s'arrêter au démantèlement du Code du travail. En septembre doivent s'ouvrir d'autres discussions, notamment sur l'assurance-chômage, avec la hausse prévue de la CSG en particulier pour les retraités et des mesures plus contraignantes pour les chômeurs. Le gouvernement veut mettre en œuvre avant fin 2018 une attaque contre les retraites, dont salariés et retraités feront les frais. Macron et Édouard Philippe ont annoncé qu'ils allaient multiplier les projets en dix-huit mois, et on sait que chacun d'entre eux aggravera les conditions d'existence des classes populaires et servira à renforcer le patronat.

Macron et son gouvernement veulent prouver au patronat qu'ils peuvent faire mieux que Hollande et Sarkozy pour répondre à ses exigences. Pour enrayer cette offensive gouvernementale et patronale, la mobilisation massive et consciente du monde du travail, dans les entreprises et dans la rue, est plus que jamais à l'ordre du jour.

Daniel Mescla



Migrants de Calais : une politique inhumaine

Le lundi 12 juin, Jacques Toubon, le défenseur des droits, a envoyé une équipe de ses services examiner la situation des migrants sur le Calais.

Son communiqué dénonce « des atteintes aux droits fondamentaux d'une exceptionnelle et inédite gravité ». Constatant que les réfugiés sont « *visiblement dans un état d'épuisement physique et mental* », il décrit leurs « *conditions de vie inhumaines* », en particulier celles des femmes et des enfants, le harcèlement policier qui les vise,

les entraves et les menaces contre les associations qui voudraient leur distribuer des repas. Une seule distribution journalière est pour l'instant autorisée. S'appuyant sur ce constat, le 15 juin, les associations d'aide aux migrants ont une nouvelle fois saisi le juge des référés du tribunal administratif de Lille.

Indignés par cette

situation, des personnalités du spectacle comme Omar Sy, des députés européens comme Yannick Jadot et Jean-Luc Mélenchon, des dirigeants de la LDH ou de Médecins du monde, ont écrit une lettre ouverte à Macron pour que cessent les violences à Calais.

Du côté du nouveau gouvernement : silence radio. Macron choisit de laisser faire le préfet.

Correspondant LO

Accident : les vrais coupables

À 3 heures 40 du matin mardi 20 juin, sur l'autoroute A16 près de Calais, le chauffeur d'une camionnette est mort dans l'incendie de son véhicule, après avoir percuté un poids lourd ralenti par un barrage mis en place par des migrants.

Alors que la fermeture de la jungle n'a rien réglé sur le fond, des barrages de fortune se multiplient à nouveau sur les voies routières menant à l'enceinte portuaire de Calais, les migrants espérant profiter de l'arrêt des véhicules pour monter à bord et tenter le passage en Angleterre.

Neuf migrants, retrouvés par la Police des frontières dans la remorque d'un des poids lourds à l'arrêt sur les lieux de l'accident, sont aujourd'hui accusés d'homicide involontaire. Les désignant comme responsables, le

ministre de l'Intérieur a annoncé qu'ils devaient être poursuivis devant les tribunaux. Ainsi le gouvernement Macron, par la bouche de Collomb, met en accusation les migrants, mêlant sa voix à celle des démagogues de droite et d'extrême droite qui les accusent d'être responsables de la montée de l'insécurité.

Mais qui sont les responsables de cette situation ? Qui ferme les frontières autour de l'Europe, transformant ses marges en camps sordides et la Méditerranée en immense cimetière marin ? Qui mobilise sa

police pour empêcher ces hommes et ces femmes de simplement rejoindre leurs proches de l'autre côté de la Manche ? Qui les réduit à vivre comme des parias, envoie sa police leur rendre la vie impossible ?

Les dirigeants politiques des grands pays impérialistes sont les premiers responsables de l'insécurité absolue dans laquelle vivent des milliards d'êtres humains sur la planète. Ils sont les premiers responsables de la vie d'errance subie par des dizaines de millions de réfugiés. En refusant de les accueillir même avec le minimum pour pouvoir vivre dignement, ce sont eux les responsables de ces drames, qui font des victimes au-delà des seuls migrants.

Gilles Boti

Le Fontanil : démagogie antimigrants

Au Fontanil, commune de 2 300 habitants de la banlieue de Grenoble, l'État met en place dans la zone industrielle un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile (Prahda) dans un ancien hôtel F1, racheté pour cela et destiné à accueillir 96 migrants.

Le maire Les Républicains de la commune et son premier adjoint n'acceptent pas cette installation : « Nous devons tous nous mobiliser contre l'ouverture de ce centre d'accueil », ont-ils écrit sur le site de la mairie, lançant pétition et réunions, tout en faisant courir le bruit que plusieurs centaines de migrants vont arriver, ce qui a mobilisé une partie des habitants. Mais d'autres

Fontanillois, dont les trois élus divers gauche de l'opposition, ont dénoncé cette campagne et affirmé qu'il faut accueillir ces migrants le mieux possible.

Alors, quand jeudi 15 juin ces trois élus ont tenu une réunion d'information avec des associations d'aide aux migrants, des dizaines d'adversaires au projet sont venus en cortège, avec banderoles et inscriptions, avant de tenter de pénétrer en force dans la salle de réunion bondée.

En lançant cette campagne, le maire et son premier adjoint ont encouragé les plus xénophobes, voire racistes, à donner le ton. Quant à la préfecture, qui a mis tout le monde devant le fait accompli, elle s'est bien gardée de réunir les habitants pour les informer et dissiper les appréhensions. Non seulement ce n'est pas son problème, mais elle ne consacre à cet accueil que des moyens scandaleusement insuffisants.

Correspondant LO



Des réfugiés chassés par les CRS après une distribution de nourriture par une association.

Une campagne électorale écoeurante

Dans la 7^e circonscription du Pas-de-Calais, qui couvre le Calais, se sont affrontés au deuxième tour les deux partis qui ont fait du rejet des migrants leur fonds de commerce.

Sur ce terrain de la démagogie, le candidat du Front national Philippe Olivier (beau-frère de Marine Le Pen) a été battu par Pierre-Henri Dumont, maire LR de Marck, une commune juxtant Calais. Ce jeune politicien de droite avait réussi à évincer le vieux seigneur local du PS, détesté pour sa morgue et son autoritarisme.

La campagne des législatives a révélé le politicien prêt à descendre très bas dans la démagogie ignoble pour faire des

voix. Pour attirer les électeurs du Front national, il a choisi d'axer sa campagne sur un slogan « *Migrants tolérance zéro* », repris sur ses affiches et dans les articles très lus de la presse locale. Il a été soutenu par la maire LR de Calais, qui fait depuis longtemps la chasse aux migrants. Mais sa campagne électorale a coïncidé avec le retour massif et visible des migrants sur le Calais, et cela a donc été la prime à qui exploiterait le plus la situation.

Dans cette atmosphère particulièrement réactionnaire, les militants de Lutte ouvrière sont d'autant plus fiers d'avoir affirmé leur solidarité avec leurs frères migrants et avec tous ceux qui les aident.

Correspondant LO

Titre de séjour : un racket !

Au lycée Paul-Éluard à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, des enseignants liés à RESF (Réseau d'éducation sans frontières) ont organisé une collecte en faveur d'un élève sans papiers qui allait obtenir son titre de séjour.

La préfecture lui réclamait, comme à de nombreux sans-papiers, la somme de 550 euros en timbres fiscaux. En effet chaque personne nouvellement régularisée doit s'acquitter d'une somme de 269 euros pour obtenir un premier titre de séjour, et payer également, s'il est entré illégalement, la somme de 340 euros dont 50 au moment de la demande.

Chaque année, il devra de nouveau s'acquitter de 269 euros pour renouveler son titre.

C'est un véritable racket. Peu importe si le jeune mineur au moment de son entrée en France n'a même pas conscience d'avoir agi illégalement ! Peu importe que sa famille sans papiers n'ait pas le droit de travailler pour réunir la somme ! Ce qui compte, pour la préfecture, c'est de faire rentrer l'argent. Heureusement que la solidarité a été payante et efficace, puisque la collecte a réuni la somme en quelques heures !

Correspondant LO

Salaire de Ghosn : fruit de l'exploitation

Jeudi 15 juin, l'assemblée générale des actionnaires de Renault a confirmé au PDG Carlos Ghosn son salaire de 7 millions d'euros pour 2016. L'an passé, 54% des actionnaires avaient voté contre ce salaire, que le conseil d'administration avait maintenu. Cette année, 53% ont voté pour. Ses pairs prétendent en effet avoir « beaucoup travaillé » pour réévaluer la part variable du salaire de Ghosn, lui ôtant 220 000 euros.

Les grandes entreprises semblent se faire une gloire des salaires indécentes versés à leurs hauts dirigeants, comme les clubs de foot à leurs vedettes. Si Ghosn sort du lot, c'est qu'il dirige aussi Nissan, et depuis 2016

Mitsubishi, ce qui pourrait d'ici peu constituer le premier groupe automobile mondial. Sa rémunération totale, salaire fixe et variable, stock options, jetons de présence et avantages divers, dépasse 15 millions d'euros : 41 000 euros par jour, samedis, dimanches, jours fériés et vacances compris.

Cette année, l'agence de presse Reuters avait prêté à Renault-Nissan le projet d'assurer les revenus de ses hauts dirigeants, quoi qu'en décident les actionnaires, par une société située aux Pays-Bas destinée à leur verser des bonus exceptionnels. Ghosn a démenti ce projet.

Administrateurs et

actionnaires justifient les millions empochés par Ghosn par les très bons résultats qu'il a obtenus. Mais ce n'est pas le PDG ni la kyrielle de directeurs sous ses ordres qui font avancer la voiture. Les 3,54 milliards de profits dégagés en 2016 par Renault résultent du travail et de la sueur des dizaines de milliers d'ouvriers de ses usines et de son réseau de distribution et d'entretien. La seule contribution de Ghosn et de ses sous-fifres est de pousser au maximum les cadences, les bas salaires, la précarité.

Ils servent l'exploitation, et c'est pour ça qu'on les paie.

Vincent Gelas

Le Bourget : les profiteurs de guerre tiennent salon

Alors que les journaux économiques annonçaient un Salon de l'aéronautique du Bourget un peu terne, la valse des milliards de commandes a finalement été largement au rendez-vous.

Pour l'ouverture, lundi 19 juin, tout avait été minutieusement orchestré pour assurer la réussite des ventes. Sous un soleil de plomb, en présence d'un astronaute de service fraîchement de retour sur Terre, le tout nouveau président a parfaitement incarné son rôle de jeune premier représentant de commerce. Fraîchement débarqué au Bourget d'un A400M, l'avion militaire d'Airbus, qui avait décollé quelques minutes avant de la base aérienne de Villacoublay située à une trentaine de

kilomètres, Macron s'est ensuite longuement ébahi devant les vols verticaux des hélicoptères d'Airbus et les numéros de voltige des Rafale de Dassault.

Dans la guerre mondiale que se livrent les géants de l'aéronautique, Boeing a ouvert les hostilités en annonçant dès l'ouverture du Bourget 240 commandes et engagements d'achat pour son 737 Max 10. Ne voulant pas se laisser distancer, son concurrent européen Airbus a répliqué une heure après en annonçant une commande ferme de cent

A320 néo, pour une valeur de 10,8 milliards de dollars. Entre coups de bluff et commandes réelles, la partie de poker menteur s'est poursuivie jusqu'à la fermeture.

En plus des avionneurs, ce sont les motoristes qui ont eu aussi de quoi se réjouir. Ainsi CFM international, une coentreprise entre Safran et General Electric, qui vend des moteurs aussi bien à Boeing qu'à Airbus, a pour sa part engrangé 5,9 milliards de dollars de commandes en une seule journée.

Au Salon, ce sont aussi les marchands de mort qui ont reçu du baume au cœur, après s'être affrontés à coup de démonstrations dans le ciel du Bourget. Après Dassault, Lockheed Martin a fait voler son F-35, déjà vendu à 2 400 exemplaires à l'armée américaine. Après avoir annoncé 440 commandes supplémentaires venues de onze pays, Lockheed Martin vise désormais le marché indien. Il espère bien tailler des croupières à Dassault, qui n'a réussi à y placer que 36 de ses Rafale, en s'associant avec l'industriel Tata pour faciliter les accords avec le gouvernement.

Rien de bien nouveau sous le soleil capitaliste. Les avions strient le ciel sous le regard des dirigeants politiques et des hauts gradés, les actionnaires se frottent les mains, et les bombes vont bientôt pleuvoir aux quatre coins du monde, qu'ils mènent tout droit à la catastrophe.

G. B.



Toyota : enfin des augmentations !

Mercredi 14 juin, l'assemblée générale des actionnaires de Toyota a voté l'augmentation du plafond des rémunérations de la direction du groupe.

Jusqu'à là, les neuf dirigeants ne pouvaient toucher ensemble « que » 13 millions d'euros par an. Désormais, ce sera 32 millions, soit la coquette somme de 3,5 millions d'euros, en moyenne, par dirigeant et par an. Et ce

n'est que le pourboire que le groupe verse aux neuf dirigeants : les actionnaires touchent bien plus !

C'est sur le travail et les bas salaires des centaines de milliers d'ouvriers de Toyota dans le monde, ici à Valenciennes, ailleurs, de la Russie à la Turquie en passant par l'Inde ou le Japon, que les actionnaires et les dirigeants de ce groupe s'engraissent.

Correspondant LO

Sociétés d'autoroutes : gavées comme des oies

En janvier dernier, le gouvernement avait conclu l'arrangement habituel avec les sociétés d'autoroutes. Ces sociétés multimilliardaires, qui se contentent de poser des barrières de péage, obtiennent donc le droit d'augmenter encore une fois leurs tarifs et de toucher des subventions des collectivités locales. En contrepartie, si l'on ose dire, elles promettaient d'effectuer pour 803 millions d'euros de travaux.

Las, le gouvernement, en plus de faire des cadeaux aux capitalistes, doit aussi parfois faire des gestes vis-à-vis du public. Dans ce cadre, la loi Macron prévoyait l'existence d'une autorité de contrôle des autoroutes, l'Arafer. Cette

dernière vient d'établir que les projets autoroutiers sont pour partie déjà prévus dans les contrats existants, les sociétés se préparant donc à les faire payer deux fois. Pour une autre partie, les projets n'ont pas à être payés par les usagers, par exemple la construction d'une desserte pour accéder à un parc d'attraction privé. L'Arafer émet donc un léger doute sur la nécessité des augmentations de tarifs.

Les sociétés d'autoroutes ne sont pas trop embêtées, car le législateur, dans sa grande sagesse, avait tout prévu : l'Arafer ne donne que des avis, l'État n'est pas obligé de les suivre.

Paul Galois

L'UIMM Alsace et Macron : c'est l'amour

Le 12 juin à Obernai, les membres de l'UIMM Alsace, organisation patronale de la métallurgie, exprimaient leur « envie de faire confiance » aux projets de réformes annoncés suite à l'élection du nouveau président probusiness, Emmanuel Macron. Ils se sont félicités des projets de réforme du marché de travail, comme par exemple « la sécurisation des éléments du contrat de travail », à savoir l'assouplissement des conditions de licenciement.

Au sein du conseil

d'administration de l'UIMM Alsace, on peut trouver des représentants des entreprises comme Schlumberger, Mahle Behr France, Ricoh, Timken, Kuhn, PSA ou encore Alstom. Ces entreprises, malgré la crise économique, annoncent toujours des profits importants et n'hésitent pas pour autant à licencier.

Quand les patrons expriment leur confiance au président, les travailleurs ont toutes les raisons d'être méfiants !

Correspondant LO



Grande-Bretagne : la vie des pauvres ne vaut pas cher

79 morts : tel est le bilan encore provisoire de l'incendie qui a ravagé la tour Grenfell, le 14 juin, un HLM de 120 appartements sur 24 étages, situé dans la municipalité londonienne de Kensington.

Depuis, au fur et à mesure qu'apparaissent les causes du sinistre, la consternation a fait place à l'indignation, puis à la colère, contre les politiques des gouvernements passés et présents, faisant de ce drame un scandale politique majeur.

Quatre décennies d'incurie criminelle

La tour Grenfell a été construite dans les années 1960-70, dans le cadre d'un vaste programme visant à éliminer les taudis des centres-villes. Bien que construite à l'économie, elle obéissait encore à certaines normes en matière d'incendie : un système de portes et de sas coupe-feu isolait les appartements et les étages les uns des autres, de façon à ce que le foyer d'un incendie reste circonscrit assez longtemps pour permettre aux pompiers d'intervenir. Et en gros cela fonctionnait, tant que le feu démarrait dans la tour.

Avec les années Thatcher, les normes furent revues à la baisse et les sas pare-feu disparurent, pour augmenter le nombre de logements par étage. Puis les services municipaux gestionnaires des HLM et leur maintenance furent privatisés. Les

anciennes portes pare-feu cessèrent de fonctionner, les escaliers de secours furent supprimés, ou disparurent sous les amas d'ordures que les services de voirie privatisés ne collectaient plus qu'une fois par semaine. Et comme, pour inspecter la sécurité, il n'y avait plus que des officines privées qui ne voulaient pas faire de vagues pour conserver leurs contrats, il n'y eut plus que les comités de locataires pour tirer la sonnette d'alarme à propos de la sécurité.

Au début des années 2000, on découvrit une nouvelle façon de ravalier la façade des tours HLM : on les emballa dans une couche interne d'isolant thermique qu'on recouvrit d'une couche externe esthétique, incrustée de poussière d'aluminium pour répartir la chaleur sur toute la surface. Cela permettait de relooker la tour et d'améliorer son isolation thermique, et tout cela pour pas cher.

Mais, en 2009, les 14 étages d'une tour HLM de Londres, Lakanal House, furent ravagés par les flammes, lorsque cet emballage s'enflamma en quelques minutes. Il y eut neuf morts.

Rendant ses conclusions



Manifestation des habitants du quartier. Sur les pancartes : « C'est criminel d'utiliser des revêtements en plastique inflammable »

quatre ans plus tard, la commission d'enquête recommanda que les doubles revêtements utilisés pour ravalier quelque 4 000 tours HLM dans le pays soient ignifugés. Mais rien ne fut fait. Pire, dans leur enthousiasme à « faire un feu de joie des réglementations inutiles », comme ils disaient, les gouvernements Cameron et May rendirent facultative l'installation, jusque-là théoriquement obligatoire, d'extincteurs automatiques à eau pour ralentir la progression des flammes !

Ce qui devait arriver arriva. Le drame de la tour

Grenfell aurait pu se produire dans des centaines d'autres tours, tout comme il s'était produit à Lakanal House, et pour les mêmes raisons.

Mépris pour les pauvres

Mais à cette incurie criminelle, à cette complaisance cynique à l'égard du parasitisme de la bourgeoisie, s'ajoute une dimension sociale particulièrement révoltante : le mépris affiché des autorités envers les pauvres.

Car la tour Grenfell dépend d'une des municipalités les plus riches d'Europe, celle de Kensington. On y trouve la rue la plus chère de Londres, la star du football David Beckham, le gratin de la bourgeoisie et de l'aristocratie britannique, sans compter les pied-à-terre des familles royales du Golfe. C'est dire si l'ilot de la tour Grenfell, parmi les plus pauvres du pays, y fait tache.

D'ailleurs, ce fut avant tout pour offrir une vue plus agréable à ses riches voisins que la tour Grenfell fut ravalée en 2014. Mais cela n'a pas empêché la municipalité de laisser son sous-traitant choisir des revêtements à bas prix et parmi les plus dangereux, dont l'un n'était pas ignifugé et l'autre, fabriqué par une filiale de Saint-Gobain, était connu pour brûler en dégageant du cyanure d'hydrogène, un gaz mortel. La seule chose qui comptait n'était-elle pas de minimiser le coût de ce ravalement : moins de 10 millions d'euros, soit à peine plus que le prix d'un F5 dans les immeubles luxueux de Kensington ! Après tout, ce n'était que

quelques centaines de pauvres anonymes.

Mais, même après le drame, on a continué à voir s'étaler le même mépris. D'abord, celui de Theresa May, gardant le silence pendant trois jours. Mais aussi celui de la municipalité : bien qu'ayant l'obligation légale de reloger les sinistrés, elle a proposé à certains des abris à l'autre bout de Londres, voire dans des villes de province, comme Manchester ou Birmingham. Et cela alors que Kensington a la plus forte densité de logements vides de la capitale et que sa municipalité a un droit de réquisition en pareil cas.

Quant au gouvernement, il a fini par promettre une aide de 6 000 euros par foyer, mais seulement pour ceux dont l'appartement a été complètement détruit, et à condition qu'ils aient un compte en banque. Or nombre de travailleurs pauvres n'en ont pas, en particulier parmi les immigrés à qui les banques refusent d'en ouvrir un, sans parler des retraités ou des interdits bancaires. Autant dire qu'en fait d'aide, les plus pauvres n'auront rien.

Alors la colère gronde. May en a d'ailleurs fait les frais : quand elle a fini par se rendre sur les lieux, les sinistrés se sont chargés de l'en chasser. Ce sont aussi les mêmes sinistrés et d'autres locataires HLM de Kensington qui ont saccagé une partie de l'hôtel de ville avant de marcher sur Downing Street, la résidence de May.

Oui, les pauvres ont toutes les raisons de se révolter contre ce système capitaliste pourrissant et assassin.

François Rouleau

Yémen : la population victime de la guerre

En plus d'une dizaine de milliers de morts dus directement à la guerre, c'est maintenant une épidémie de choléra et la menace d'une famine qui frappent le Yémen, pays très pauvre à la pointe sud-ouest de la péninsule d'Arabie.

Le Yémen est la cible depuis mars 2015 des bombardements d'une coalition groupant principalement l'Arabie saoudite, les Émirats et l'Égypte, avec une aide technique et en armements de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Les bombardements visent la région du Nord, qui constitue la partie la plus peuplée du pays, autour de la capitale Sanaa, contrôlée par les forces houthistes, suspectées d'être amies de l'Iran, puissance rivale

de l'Arabie saoudite pour l'hégémonie dans la région.

La coalition, appuyée par les grandes puissances, veut resserrer l'embargo déjà en place, voire lancer une offensive militaire contre le port de Hodeïda contrôlé par les houthistes. Des grues de déchargement ont déjà été atteintes par des bombardements, alors que ce port situé sur la côte ouest assure 80 % à 90 % des importations de nourriture, de médicaments et de carburant du Yémen et que c'est par là que transite l'aide des organisations humanitaires.

Parmi les 27 millions d'habitants, plus de 23 millions sont en danger alimentaire et la moitié de la population ne dispose pas d'un accès à l'eau potable. Le choléra,

qui existait de façon endémique, s'est donc propagé en épidémie. Entre 3 000 et 5 000 nouveaux cas sont enregistrés actuellement chaque jour.

Depuis le début du conflit, les bombardements de la coalition ont détruit un tiers des centres de santé, dont un hôpital de Médecins sans frontières. Les coupures d'électricité sont quotidiennes, au nord du pays le personnel médical n'est plus payé, il manque de médicaments du fait de l'embargo. Et, comme le souligne un responsable de Médecins du monde, « nos équipes se prennent des bombes fournies par la France ». Celle-ci défend là-bas des « valeurs » qui sont d'abord celles des marchands de canons.

Jean Sanday

États-Unis : mélodrame à Washington

En limogeant le 9 mai James Comey, le directeur du FBI, Donald Trump espérait mettre un terme à la suspicion publique et aux enquêtes officielles qui le tourmentent depuis son intronisation en janvier. Depuis, c'est tout le contraire : pas un jour ne passe sans que la possibilité de sa révocation (impeachment) de la fonction de président des États-Unis ne soit évoquée.

Pour l'instant, ce sont les liens de Trump avec des intérêts russes qui sont mis en cause. En février, le général Michael Flynn, que Trump avait choisi comme conseiller à la sécurité nationale, a dû démissionner, quand ses conversations téléphoniques avec l'ambassadeur russe à Washington ont été révélées.

Cherchant à protéger Flynn, Trump a alors fait pression sur Comey pour que le FBI n'enquête pas trop sérieusement, avant de le limoger.

Ce coup d'éclat de Trump, venant après d'autres, prenant pour cible un des piliers de l'État, a tout de suite valu au président un sérieux retour de bâton. Bien qu'à

majorité républicain, le Sénat a d'abord auditionné Comey, qui a pu accuser publiquement Trump de mensonge, puis Jeff Sessions, le ministre de la Justice de Trump, qui avait omis de révéler qu'il avait lui aussi des contacts avec l'ambassade russe.

L'affaire s'est corsée lorsque l'adjoint de Sessions a dû nommer Robert Mueller, prédécesseur de Comey à la direction du FBI, procureur spécial chargé d'enquêter sur les liens de Trump, de son entourage et de sa campagne électorale avec la Russie.

À présent plane la menace

réelle, bien qu'encore éloignée, d'une révocation de Trump. Il est clair que les adversaires de Trump – démocrates écartés du pouvoir central, républicains mis de côté lors de sa marche vers la Maison-Blanche – veulent prendre leur revanche. Ils ont trouvé un puissant relais du côté de l'appareil d'État, et notamment de l'appareil judiciaire, qui s'était opposé aux décrets présidentiels absurdes dirigés contre l'entrée des musulmans dans le pays. Le message est clair : s'il ne rentre pas dans le rang, le président peut s'attendre à de sérieux ennuis.

Dans les milieux

dirigeants du monde politique et de la bourgeoisie, beaucoup s'inquiètent de l'imprévisibilité du locataire de la Maison-Blanche. Pour l'instant, l'appareil d'État fonctionne sans accros majeurs : l'armée continue par exemple à faire la guerre aux quatre coins du monde impérialiste. Mais avoir un bouffon, de moins en moins crédible et de plus en plus impliqué dans des scandales, comme Trump à la tête de l'État le plus puissant du monde pourrait finir par poser un problème à la bourgeoisie.

Lucien Déroit

Meurtres racistes : impunité de la police

Quinze cents personnes sont descendues dans la rue à Saint-Paul, capitale du Minnesota, indignées par le fait qu'une fois de plus, le 17 juin, un policier blanc ait été complètement innocenté alors qu'il a tué un Noir sans raison.

Quand le 6 juillet 2016, lors d'un simple contrôle routier, ce policier avait arrêté la voiture de Philando Castile, employé de cantine de 32 ans, il l'avait soupçonné de vol, à tort, sur la base d'un signalement de suspect « à nez large ». Castile, accompagné de sa compagne et de leur fillette, avait alors signalé qu'il détenait une arme légalement. Lors du procès, le policier a prétendu que cela avait suffi à provoquer chez lui « une peur

incontrôlable », expliquant qu'il ait tiré à sept reprises sur le jeune homme qui cherchait ses papiers.

La scène avait été entièrement filmée et diffusée en direct sur Facebook, y compris les sept coups de feu sur Castile, toujours attaché par sa ceinture de sécurité et continuant à être tenu en joue par le policier tandis qu'il agonisait.

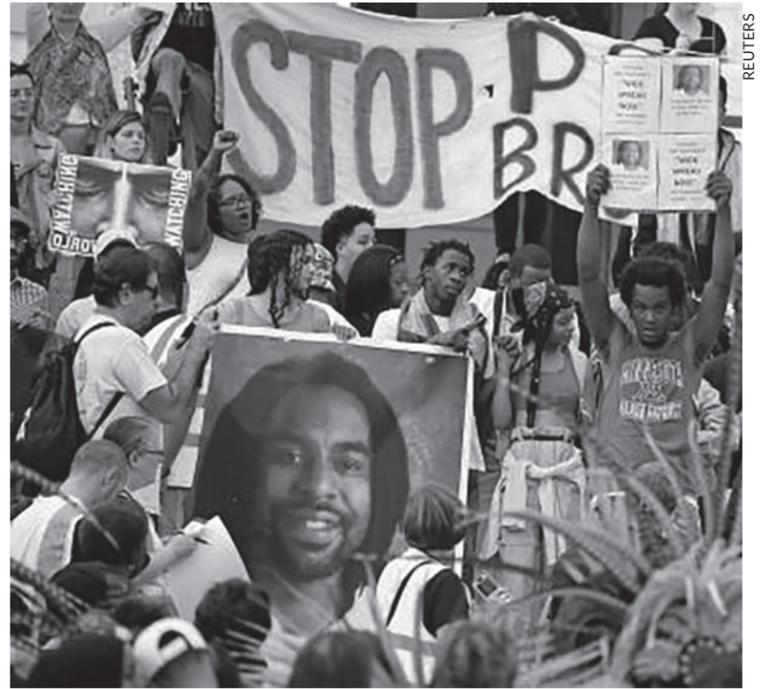
Cela avait suscité un mouvement d'indignation et des manifestations à travers le

pays. Mais au procès, un an plus tard, la majorité du jury, composé de dix personnes blanches et deux noires, a disculpé le policier de toutes les charges qui pesaient contre lui.

À la sortie du tribunal, la mère de la victime a déclaré : « Nous allons en arrière. Nous sommes revenus à 1969. » En effet les procès de policiers pour brutalités et meurtres racistes sont peu fréquents, et les condamnations encore plus rares.

Cette situation alimente à juste titre la colère des Noirs. Des manifestations ont lieu pour dénoncer ce verdict inique et les violences racistes de la police.

Jean Sanday



Grèce : nouveau diktat des créanciers

Le 15 juin, une réunion des ministres des Finances de la zone euro a décidé d'accorder au gouvernement grec une tranche de crédits prise sur la somme promise en août 2015 et versée au compte-gouttes sous leur contrôle.

Pendant des mois, les créanciers européens et le Fonds monétaire international (FMI) ont tergiversé, discuté, surtout entre eux, de qui paye quoi et de l'opportunité d'alléger un jour la dette grecque. Finalement, le gouvernement grec touchera 8,5 milliards, dont 7 vont revenir, début juillet, dans les caisses des créanciers en paiement des intérêts. Quant à l'allégement, il est envisagé pour la fin de l'année, peut-être.

Les ministres, les créanciers se sont félicités de ce dénouement heureux... pour eux. Le gouvernement grec, lui, reste sous tutelle. Et la population a payé et paiera encore cette aide qui ne profite qu'aux banquiers.

Les réformes de ces derniers mois ont produit un excédent budgétaire inespéré, même pour les créanciers, au prix d'un « énorme coût social » comme l'a dit le Premier ministre Tsipras. Les services publics, en particulier la santé et l'éducation, sont dans un état catastrophique. Mais d'ici 2019 il s'agit d'extorquer à une population épuisée 5 milliards d'euros d'économies supplémentaires par des mesures d'austérité, comme une quatorzième réforme des retraites qui baissera de 9% minimum les pensions de 900 000 retraités, ou une baisse du seuil d'imposition qui devrait passer de 8 500 à 5 900 euros.

Les travailleurs, les pauvres paient le prix

fort par la hausse des prix, en particulier en raison de l'augmentation du taux de TVA. Le chômage touche un jeune sur deux. Un chômeur sur trois cherche du travail depuis plus de quatre ans. Et si le chômage a un peu baissé pour les 25-34 ans, à 23% tout de même, c'est entre autres parce que le calcul est fait par rapport à

La jungle

C'est le terme employé par des chercheurs de l'université Panteion d'Athènes, dont l'étude du marché du travail en Grèce est édifante sur les pratiques du patronat.

Un travailleur sur cinq, soit 500 000 personnes, travaille sans aucune couverture sociale. 300 000 autres, présentés comme des salariés, sont en réalité des auto-entrepreneurs qui paient eux-mêmes intégralement leurs cotisations maladie et retraite. 200 000 qui

la population en âge de travailler et qu'elle a baissé : environ 400 000 Grecs sont partis chercher du travail ailleurs. Quant à ceux qui travaillent, ils se retrouvent dans la jungle du marché du travail, où les patrons n'ont plus de limites.

Présenter cet accord comme un pas vers la sortie du tunnel, comme le font

les créanciers, et comme le reprend aussi Tsipras, c'est un mensonge éhonté. Un journal grec a récapitulé les échéances du gouvernement jusqu'en 2027 sous le titre « Accord ou reddition sans limite ? » Du point de vue des créanciers, bien décidés à ne rien lâcher, la réponse est claire.

Sylvie Maréchal

travaillent huit heures par jour sont enregistrés comme travailleurs à temps partiel.

900 000 travailleurs du privé, bien qu'ils travaillent régulièrement, tous les jours, voient leur salaire versé avec des mois de retard. Des patrons font valoir comme un avantage supplémentaire le fait d'être payé régulièrement dans une entreprise.

Des patrons inventifs ont trouvé de nouveaux moyens d'échapper au fisc. De grandes entreprises

transforment, en toute illégalité, une partie du salaire en bons pour les repas ou pour des achats au supermarché. Les patrons prétendent même ainsi viser « à l'amélioration de la qualité de vie et au renforcement de l'efficacité des salariés ». C'est ainsi qu'ils transforment des avantages autrefois régulièrement payés (travail de nuit, jours fériés, heures supplémentaires) en coupons de réduction.

S.M.

Transports d'Île-de-France : le tarif navigue haut

Après être passé l'été dernier de 70 à 73 euros, le passe Navigo, abonnement mensuel qui permet de se déplacer dans toute l'Île-de-France, va à nouveau augmenter le 1^{er} août. Il passera cette fois de 73 à 75,30 euros, soit 3% de hausse. Le carnet de dix tickets passera lui aussi de 14,50 à 14,90 euros.

Valérie Pécresse, la présidente LR de la région et du Stif (transports en commun de l'Île-de-France), espère peut-être que cette augmentation, noyée dans celles qui tombent chaque été, passera inaperçue. En tout cas, ses promesses de 2015, avant son élection à la tête de la région, se sont envolées : « *Je maintiendrai le passe Navigo à 70 euros, affirmait-elle. Il n'est pas question de jouer avec le pouvoir d'achat des Franciliens.* » Non seulement elle a menti, par deux fois, mais l'argumentation du Stif, invoquant les travaux, la densification du réseau, la comparaison avec les abonnements des autres

capitales européennes, le maintien sans changement du prix du ticket à l'unité, etc., est tout sauf convaincante.

Les travailleurs qui empruntent chaque jour les RER, métros, bus, tramways ou trains d'Île-de-France en savent quelque chose : les retards et pertes de temps dus aux pannes, trains supprimés et autres problèmes liés à une maintenance insuffisante allongent parfois de manière insupportable des temps de transport quotidiens de trois heures ou plus. Qu'on ne vienne pas leur dire qu'ils devraient être contents et, en plus, payer de plus en plus cher pour être transportés dans

des conditions souvent éprouvantes.

Le Stif aurait, dans ses comptes 2016, annoncé un excédent de 216 millions d'euros. Et, de toute façon, il n'y a aucune raison que les millions de voyageurs supportent une hausse de 3% de leurs dépenses de transport, alors que le smic

a tout juste été augmenté de 0,93% – l'inflation, prétendument –, ou que les salaires des ouvriers de Renault ou des salariés de la fonction publique ne l'ont été que de 0,6%.

Ce qu'il faut augmenter, en revanche, c'est la participation des entreprises, en particulier les plus grosses,

qui au-dessus de onze salariés doivent le versement transport (entre 1,50 et 2,85% des salaires dans la région parisienne). Ce sont en effet elles avant tout qui bénéficient du réseau qui leur transporte, jour après jour, les salariés qui fabriquent leurs profits.

Viviane Lafont

Procès Aubier : le pneumologue ne manque pas d'air

Le 14 juin se tenait le procès en correctionnelle de Michel Aubier. Ce professeur de médecine, ex-chef du service de pneumologie de l'hôpital Bichat en région parisienne, était accusé par le Sénat de faux témoignage sous serment.

En avril 2015, témoignant comme expert devant une commission sénatoriale sur le coût de la pollution de l'air, Michel Aubier avait caché ses liens étroits avec Total, gros

vendeur de carburant diesel et grand pollueur devant l'éternel.

Ce pneumologue est en fait depuis vingt ans salarié de Total comme médecin conseil de la firme, payé 5 000 euros par mois pour un travail sans doute symbolique. En outre, il en détient des actions et siège depuis onze ans au conseil d'administration de la fondation Total. Cela explique sans doute qu'il affirme que le diesel n'a guère d'effet

nocif sur la santé et n'est en tout cas pas cancérigène...

Le Sénat n'a pas apprécié qu'on se moque de lui et, pour une fois, a voulu faire un exemple. Mais dans tous les scandales sanitaires, à commencer par celui de l'amiante, on trouve des scientifiques qui prennent le parti des industriels pollueurs et meurtriers. Cela ne témoigne pas contre la science, mais contre le capitalisme.

Vincent Gelas

Collège Raymond-Badiou – Toulouse : parents et enseignants mobilisés

L'Éducation nationale et le conseil départemental de Haute-Garonne ont décidé de fermer progressivement le collège Raymond-Badiou, dans un quartier populaire du Mirail à Toulouse.

Le prétexte invoqué est qu'il faut promouvoir la mixité sociale et ne pas laisser entre eux les élèves de ce quartier ghetto. Mais cette fermeture illustre en fait le désengagement du conseil départemental et de l'État, qui n'ont jamais mis les moyens suffisants pour pallier les difficultés supplémentaires que rencontrent ces élèves.

Depuis octobre 2016, des parents et des enseignants se mobilisent contre

la fermeture programmée du collège. Ils refusent que leurs enfants soient envoyés au collège de Balma par exemple, qui se trouve à 20 km de leur quartier, ce qui nécessite un trajet de 40 minutes en bus pour traverser toute la ville

À ceux qui continuent à s'opposer au transfert de leur enfant, l'inspection académique avait répondu qu'ils pouvaient demander des dérogations pour aller dans des collèges plus

proches. Tous les parents des élèves de CM2 de l'école Galia ont alors demandé une dérogation. Mais la semaine dernière, ils ont eu la surprise d'apprendre par courrier qu'elles étaient toutes refusées, même celles qui permettent à des fratries d'être dans le même établissement, alors qu'elles sont d'habitude systématiquement acceptées.

Ce que les parents trouvent le plus insupportable, c'est la méthode, les fausses propositions, la mise devant le fait accompli, la prétention de savoir ce qui est bien pour eux à leur place. C'est caractéristique



de l'attitude de mépris du conseil départemental et du rectorat, qui depuis le début refusent la discussion et veulent passer en force sans faire aucune concession.

Alors, vendredi 16 juin, 25 parents et des

enseignants ont occupé le bureau du principal au collège Raymond-Badiou. Ils ont organisé un pique-nique revendicatif lundi 19 juin et un rassemblement le 21 juin devant le rectorat.

Correspondant LO

Clichy-sous-Bois : incendie au Chêne-Pointu

« *Le plan communal de secours a été déclenché* » : voilà les mots de l'entourage du maire PS dans les colonnes du *Parisien*, après qu'un incendie a détruit le 8 juin dernier trois appartements d'une des barres de la cité du Chêne-Pointu, à Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis. Mais, aujourd'hui, les sinistrés attendent encore, et à la mairie on leur dit d'être patients : ainsi par exemple, l'une des familles s'entasse chez des proches, après avoir seulement bénéficié de quatre

nuits d'hôtel payées par sa propre assurance.

Pour les élus locaux, il s'agit comme d'habitude de donner l'impression qu'on fait quelque chose, quitte à nier l'évidence : en février 2014 déjà, à la veille des élections municipales, la mairie avait fait une campagne de presse nationale pour se féliciter de la remise en marche de quatre ascenseurs, sur les seize qui étaient alors en panne. Le 28 mai dernier encore, lors de l'émission Dimanche en politique, la maire-adjointe, par

ailleurs candidate malheureuse aux élections législatives, s'est vantée de tout ce qui est mis en œuvre pour transformer peu à peu les copropriétaires pauvres en locataires encore plus pauvres de leur ancien appartement devenu un HLM à peine réhabilité. Mais si, en devenant locataires, les habitants ne sont plus écrasés par une partie des charges, ils ont perdu des dizaines de milliers d'euros dans l'opération.

Correspondant LO

Seine-Saint-Denis : les collèges vont craquer !

Les parents d'élèves et les enseignants des collèges d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, s'organisent en prévision de la rentrée 2017.

En effet le rectorat prévoit d'ouvrir de nouvelles classes, sans véritables moyens supplémentaires. Un enseignant du collège Wallon raconte : « *Dans mon établissement, on a ouvert quatre divisions supplémentaires en quatre ans, sans aucun surveillant en plus. Au mois de septembre, il y aura encore deux classes de 6^e en plus.* » Partout, le rectorat fait l'économie des moyens d'encadrement nécessaires.

La situation à Aubervilliers illustre ce qui se passe dans les départements les plus populaires. Ainsi, il y aurait 1 248 collégiens supplémentaires en Seine-Saint-Denis, chiffre que la direction académique ne confirme pas, mais elle annonce en revanche qu'elle ne créera que six postes d'assistants d'éducation. Le compte n'y est pas ! La FCPE annonce une assemblée générale des enseignants et des parents d'élèves le 27 juin et une manifestation le 29 juin sous les fenêtres de la direction académique.

Aline Urbain

Producteurs de lait : ça débordera encore

Les producteurs de lait ont annoncé jeudi 15 juin l'arrêt de leurs manifestations. Elles visaient des grosses coopératives agricoles telles que Sodiaal-Yoplait, Terrena ou encore Agrial, qui ont finalement accepté de payer 34 centimes d'euro le litre de lait, contre 30 actuellement.

L'engagement couvre cependant la période de juillet à septembre. On reparlera donc d'ici quelques mois du prix du lait nécessaire à la survie de milliers d'élevages laitiers. Organisées par les adhérents de la FNPL, la branche laitière de la FNSEA, le principal syndicat des exploitants agricoles, les actions de blocage visaient cette fois-ci plus particulièrement les coopératives, et pas les industriels privés tels que Lactalis, numéro un mondial du fromage, ni la grande distribution, contre lesquels les producteurs s'étaient mobilisés en 2015 et 2016.

Mais, qu'ils soient liés par contrat à des capitalistes privés ou à de grands groupes coopératifs

dominés par les plus gros exploitants agricoles, cela ne change pas grand-chose au sort des petits producteurs. Dans les deux cas, ce sont des groupes qui prospèrent sur leur dos et leur imposent les prix les plus bas, au point de conduire un grand nombre d'entre eux à la faillite : en 2016, les défaillances ont fait un bond de 30 % dans la production laitière. En Bretagne, elles ont même doublé, passant de 45 en 2015 à 100 en 2016.

Les coopératives, qui étaient au départ l'émanation des agriculteurs eux-mêmes et jouaient essentiellement un rôle d'intermédiaires entre leurs adhérents et les industries transformatrices de leurs productions, sont devenues

de véritables groupes capitalistes investissant dans l'industrie et même dans la distribution.

Un groupe comme Sodiaal (lait Candia, Yoplait, Régilait, fromages Cœur de Lion, Entremont, surgelés Boncolac) contrôle par exemple pas moins de 41 sites industriels en France. Terrena, dont l'origine remonte à 1887, emploie 15 800 salariés. Il a racheté en 2016 le volailler Doux Père Dodu déclaré en faillite et vient de racheter la coopérative Normandie Bovins. Quant à Agrial, autre mastodonte agroalimentaire

avec ses marques Danao, Grand Fermage, Soignon, Florette ou encore le cidre Loïc Raison, il développe ses activités dans toute l'Europe, en Afrique et même aux États-Unis, et il a réalisé plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016.

On peut donc comprendre la colère des producteurs de lait, qui veulent vivre de leur travail et revendiquent que le litre de lait leur soit payé en prenant en compte leurs coûts de production réels, qui ne cessent d'augmenter.

Les laiteries prétendent qu'elles n'ont pas les

moyens d'augmenter le prix du lait payé aux éleveurs. Mais, rien que sur le premier trimestre 2017, le chiffre d'affaires de Bel, par exemple, est en hausse de 12,4 %, celui de Savencia de 11,7 %. Lactalis fait la richesse de la famille Besnier, classée parmi les plus grosses fortunes du pays. Et l'envolée des cours mondiaux du beurre ne fait que l'augmenter.

L'argent revendiqué par les producteurs de lait est bien dans les caisses des grands groupes capitalistes auxquels ils sont confrontés.

Philippe Logier



Le 6 juin, à Guingamp, devant Sodiaal.

Pesticide : empoisonneur... mais à l'export

L'atrazine, herbicide classé parmi les plus toxiques, interdit en France et en Europe, est produite en France et exportée dans des pays où elle n'est pas interdite, avec l'autorisation du ministère de l'Environnement.

L'entreprise qui la produit, Syngenta, est un géant de la production de semences et d'herbicides, concurrent de Monsanto et Bayer, dont le chiffre d'affaires en 2014 s'est élevé à 15 milliards de dollars. Il est le premier producteur mondial d'atrazine, longtemps utilisée en France notamment comme dés-herbant dans les espaces publics, ou pesticide dans les champs de maïs.

L'atrazine a été interdite en France en 2001 car jugée trop dangereuse pour l'environnement et la santé. C'est un perturbateur endocrinien pouvant entraver le développement du fœtus et du système nerveux chez les enfants, pouvant augmenter le risque de cancer de la prostate et du sein. Elle fut également interdite en Europe en 2004. Aux États-Unis, où l'atrazine reste autorisée, plusieurs villes ont intenté un procès contre Syngenta pour pollution des nappes phréatiques ayant entraîné de graves problèmes de santé.

Cette multinationale

reçoit pourtant régulièrement l'autorisation du ministère de l'Environnement français de fabriquer et d'exporter l'atrazine. Depuis 2004, la France en a autorisé 142 exportations, dont 33 vers des pays africains. Depuis janvier 2017, les exportations de plusieurs cargaisons vers le Pakistan, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan ont été autorisées.

Pour les autorités françaises, ce qui est mauvais pour la santé dans un pays ne l'est pas dans un autre... La France se proclame pourtant signataire de la convention de Bâle, qui interdit à un pays d'exporter produits et déchets toxiques dangereux interdits sur son propre territoire. Mais cette convention ne prévoit aucune sanction contre les pays qui ne la respectent pas.

Syngenta peut donc continuer à empoisonner la nature et mettre en danger la santé publique pour faire ses profits, avec l'aval des autorités françaises.

Gaëlle Régent

Lafarge Holcim : le profit avant tout

Le 9 juin, une enquête a été ouverte par le parquet de Paris contre Lafarge-Holcim pour « financement d'entreprise terroriste » et « mise en danger de la vie d'autrui ».

Le groupe est accusé d'avoir versé indirectement des fonds à des groupes djihadistes pour pouvoir continuer à faire tourner sa cimenterie de Jalabiya, près de Raqqa, en Syrie, en 2013 et 2014. Le paiement de droits de passage pour les ouvriers ainsi que pour les marchands de ciment qui venaient s'approvisionner aurait profité entre autres à Daech, qui a pris le contrôle de cette zone dès 2013.

La direction de Lafarge avait prétendu « être pré-occupée avant tout par la sécurité de ses employés ». Déclarations mensongères et d'autant plus cyniques qu'elle les a sciemment exposés aux dangers de guerre pour sortir sa production coûte que coûte, exerçant des pressions durant des mois pour qu'ils aillent travailler quels que soient les risques encourus. Le responsable de la

sécurité de l'usine « nous appelait, nous hurlait dessus, menaçait de suspendre nos salaires ou de nous licencier en cas d'absence, ont dénoncé d'anciens employés. La direction de Lafarge Syrie laissait faire. Ce qui comptait pour eux était de maintenir la production. » Certains travailleurs furent kidnappés en vue d'obtenir des rançons. Et le 19 septembre 2014, alors que la cimenterie était attaquée, la direction du groupe ne prévint pas ses employés, qui durent fuir par leurs propres moyens.

Suite aux révélations faites par le journal *Le Monde* en mars dernier, le groupe avait fini par avouer qu'il avait conclu des arrangements « inacceptables » pour maintenir l'activité de la cimenterie en pleine guerre civile, et promis la mise en place d'une enquête interne et d'une commission d'éthique, mesures

bien évidemment de pure forme.

Lafarge n'en est pas à ses premiers « arrangements ». En 1942 et 1943, sous Pétain, le cimentier a participé à la construction du mur de l'Atlantique, voulu par Hitler pour défendre le front ouest. Des ONG l'accusent aujourd'hui d'avoir profité du travail d'enfants en Ouganda. Et tout récemment Lafarge se disait prêt à construire le mur anti-immigrés de Trump, entre les États-Unis et le Mexique.

Ce n'est pas une exception dans le monde des multinationales. Quand les grands groupes n'utilisent pas des mercenaires salariés de sociétés privées, ils s'appuient sur des dictatures ayant pignon sur rue. Par combien de dictatures Total a-t-il fait protéger ses installations en Asie, en Afrique ou au Moyen-Orient ?

Dans cette société d'exploitation, aux yeux des capitalistes, le profit justifie tout.

Aline Rétesse

Clinique du Tonkin – Villeurbanne : coup de colère

Mercredi 14 juin, des travailleurs de la clinique se sont mis en grève reconductible, avec pour revendication principale une augmentation de 200 euros brut par mois pour tous.

C'est en apprenant que plus de 100 000 euros avaient été distribués en primes au mérite à une minorité des 600 agents que la colère a éclaté. Soignants, administratifs, agents de la pharmacie et des services techniques ont été d'autant plus choqués que régulièrement la direction leur raconte qu'il n'y a pas d'argent et qu'il faut faire des sacrifices. Comme le disait une infirmière, se faisant l'écho de tous : « *Nous sommes tous méritants.* »

Depuis des années, le personnel a subi des reculs

incessants : suppression du 13^e mois il y a dix ans, remplacé par une prime d'intéressement sans cesse rognée. Une restructuration il y a un peu plus d'un an a aggravé les conditions de travail : non-paiement de la pause repas et du temps de relève, planning chamboulé au dernier moment, effectif en baisse et activité en hausse. Un regroupement avec d'autres cliniques est programmé dans deux ans, ce qui devrait entraîner des suppressions de postes et la remise à zéro de tous les accords locaux. Quant aux négociations salariales en

cours, elles auraient abouti au mieux à des augmentations ridicules allant de 4 à 10 euros par mois. Cette prime de division a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et la grève a été décidée avec comme revendications la suppression de la prime au mérite et 200 euros brut d'augmentation des salaires pour tous.

Mercredi matin, les grévistes se sont retrouvés à un peu plus d'une centaine devant la clinique pour exprimer leur colère devant la presse. Ils ont rencontré le directeur, dénonçant l'injustice de la prime en soulignant qu'ils travaillaient tous pour les patients. Sa seule réponse a été de répéter en boucle qu'il était prêt



à négocier tous les jours avec les syndicats, mais à condition que le travail reprenne l'après-midi même. Ce chantage n'a pas marché et la grève s'est poursuivie jusqu'au mardi 20 juin.

Après sept jours de grève, celle-ci est cependant restée minoritaire. Les pressions de la direction et de certains cadres et les réquisitions n'ont pas permis au mouvement

de s'amplifier. La grève a donc été suspendue, mais tous ont repris le travail la tête haute, fiers d'avoir donné un sérieux avertissement à la direction, tout en étant bien conscients que le groupe Capiro auquel ils appartiennent, grand groupe privé européen de la santé, aurait largement les moyens de satisfaire leurs revendications.

Correspondant LO

Amiante : le combat judiciaire continue

En 1982, face aux dénonciations de plus en plus nombreuses des ravages sanitaires de l'usage de la fibre d'amiante dans l'industrie et la construction, les industriels de l'amiante créaient et finançaient le Comité permanent amiante (CPA).

Le CPA comprenait des médecins, des représentants des industriels, des ministères, d'organisations syndicales. Son rôle était d'éviter l'interdiction de l'amiante sous prétexte d'un « usage contrôlé », de faire durer le plus possible son autorisation et les profits des grandes sociétés. Finalement, l'amiante, cette fibre qui tue par cancer 3 000 personnes par an, ne fut interdit qu'à partir du

1^{er} janvier 1997.

Il fallut tout l'acharnement des associations de victimes, et seize ans depuis le dépôt des plaintes en 1996, pour qu'une instruction judiciaire fût entreprise en 2012. Elle concernait neuf membres du CPA et les responsables de l'ex-chantier naval Normed de Dunkerque. On arrive aujourd'hui à 38 tonnes de dossiers. Mais, depuis, les personnes visées ont obtenu l'annulation de leur mise en examen par la cour d'appel. La Cour de cassation, saisie par l'Association régionale Nord-Pas-de-Calais de défense des victimes de l'amiante (Ardeva) et le comité de la faculté parisienne de Jussieu, a ensuite cassé cette annulation.

Mercredi 7 juin, devant la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris, les avocats des mis en examen ont continué de demander l'annulation de la mesure qui les frappe. Les avocats des salariés de Jussieu et de l'ex-Normed demandent, eux, la poursuite de la procédure et la possibilité d'un procès pénal des responsables de ce crime.

La cour a renvoyé sa réponse au mois de septembre. Ce même jour, l'Ardeva avait organisé un rassemblement de soutien à Dunkerque. Un de ses militants y soulignait qu'en 2004 il y avait 140 veuves de l'amiante, elles sont aujourd'hui 670.

Correspondant LO

Sans-papiers : bienvenue à la préfecture de Bobigny !

Mercredi 7 juin, une centaine de personnes, majoritairement des sans-papiers, manifestaient leur colère devant la préfecture de Bobigny. Il y avait de quoi.

On sait l'extrême difficulté des étrangers pour obtenir un titre de séjour. On voit les files interminables, les longues heures d'attente, dès l'aube, de ces hommes et de ces femmes qui espèrent un hypothétique rendez-vous. « *Il y a parfois quatre mois d'attente pour un préaccueil, puis encore quatre mois*

pour l'enregistrement de la demande », dit un militant associatif.

Alors, la préfecture de Bobigny a décidé, pour, dit-elle, « *éviter de longues heures d'attente sans certitude de pouvoir être reçu* », la mise en place d'une réforme. On s'attendrait à des embauches, des lieux, des services... Pas du tout. Depuis le mois de mars 2017, les demandeurs doivent faire leur demande par... Internet ! Au téléphone, le disque répond « *En ce qui concerne le service des*

étrangers et des naturalisations, il n'y a plus d'accueil téléphonique, les demandes de rendez-vous se font uniquement en ligne sur le site. » Et la préfecture de Bobigny n'est pas la seule à avoir mis en place cette numérisation des procédures de demande de titre de séjour.

Pour les migrants, pas de boulot, donc pas d'argent, donc pas d'ordinateur et pas d'abonnement... mais l'assurance d'une multiplication des obstacles et des entraves de la part de l'État.

Sophie Gargan

Hôpital de Saint-Flour : non aux suppressions de lits !

L'hôpital de Saint-Flour dans le Cantal a subi la suppression de huit lits en chirurgie en mars dernier, et le 1^{er} juin la psychiatrie a été touchée, avec neuf lits en moins.

Le personnel se mobilise contre ces fermetures avec la CGT de l'hôpital. Il a appelé à une manifestation samedi 10 juin à Saint-Flour, à laquelle plus de 150 personnes ont participé. C'est en effet la mobilisation dans les services et dans la rue qui permettra la direction de l'hôpital et l'Agence régionale de santé.

Un déficit de 2,5 millions d'euros est invoqué pour justifier ces fermetures de lits, mais que signifie un « déficit » pour une activité liée à l'apport de soins de proximité dans une région rurale ?

Si des réductions de coûts étaient à envisager, ce serait plutôt dans les aides diverses que l'État verse au patronat, comme le CICE qui représente plus de 50 milliards d'euros depuis cinq ans. L'argent public doit servir aux services publics utiles à la population.

Correspondant LO

Inspection du travail : manifestation contre les suppressions de postes

Le 20 juin, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales du ministère du Travail, environ 400 agents venus de toute la France ont manifesté à Paris pour dénoncer les suppressions de postes, notamment ceux d'inspecteurs du travail. Le projet en cours aboutirait en effet à supprimer 80 postes en Île-de-France, dont 49 agents de contrôle.

Les directions régionales du travail (Direccte) ont vu leurs effectifs diminuer de 20 % en dix ans. Désormais, le ministère annonce carrément des suppressions de sections d'inspection du travail, entraînant notamment

des fermetures de site comme Cambrai et Maubeuge.

Les services de renseignements sur le droit du travail, destinés au public, qui sont implantés dans les départements, sont eux aussi concernés par les suppressions de postes. Les usagers seraient renvoyés vers un numéro de téléphone national unique.

Une délégation intersyndicale a été reçue par le cabinet de la ministre mais les agents sont conscients qu'il leur faudra se battre pour obtenir satisfaction.

Correspondant LO

La Poste : en Gironde, grève au Centre financier

Mercredi 7 juin, la direction de La Banque postale a annoncé, dans le cadre d'une réorganisation au niveau national, la fermeture du service Production du Centre financier de Bordeaux, une partie étant externalisée vers une filiale, Docapost, l'autre allant dans un autre centre. Au total, 156 emplois des 900 qui restent encore au Centre financier seraient supprimés d'ici deux ans.

La direction de La Poste s'assoit ainsi sur le projet Excello qui, il y a moins de deux ans, promettait encore deux services Production, dont un à Bordeaux. La direction nationale a visiblement fait cela dans la précipitation et dans le dos de ses propres cadres, car la direction bordelaise du Centre financier était en train d'investir dans le service pour accueillir le surcroît de travail.

Depuis cette annonce, l'émotion est grande parmi les employés du Centre financier. Les collègues dont les services ont été fermés par Excello viennent à

peine d'être mutés à la Production qu'on leur annonce la fermeture de ce service. Ceux qui y travaillaient depuis de nombreuses années ressentent cette annonce comme une véritable trahison. Et, pour tous les autres travailleurs du centre, c'est encore une possibilité de changement de métier et de mobilité qui disparaît.

C'est pourquoi, jeudi 15 juin, l'appel à la grève lancé au niveau national a été un succès à Bordeaux, suivi par plus de 300 agents. Quasiment tous les services du bâtiment ont participé au mouvement, conscients que la galère promise par

La Poste est la même pour tous. Au petit matin, un piquet de plusieurs dizaines d'agents s'est adressé aux non-grévistes et au public. Le lendemain, une assemblée générale a fait le bilan de la journée, en particulier de la tentative de démoralisation à laquelle s'est employée la direction. Le jour de la grève, la direction du Centre financier a en effet mobilisé l'ensemble de ses cadres pour faire la partie la plus visible du travail du service Production, pour donner l'impression aux agents qu'ils ne servent à rien. Mais, loin de réussir à démoraliser les agents, la direction a simplement réussi à les conduire à 150 à la porte de ses bureaux.

La réussite de cette première journée est un encouragement à poursuivre la mobilisation.

Correspondant LO

Paris 20 et 11 : les facteurs vident leur sac

Au bureau du 20^e arrondissement de Paris, qui regroupe sur deux plateaux les facteurs distribuant le courrier des 11^e et 20^e arrondissements et qui compte environ 400 salariés, l'arrivée des plis électoraux du deuxième tour des législatives, jeudi 15 et vendredi 16 juin, a fait déborder le vase.

La Poste, à l'avant-garde des projets de Macron, restructure les bureaux les uns après les autres pour mieux diviser les postiers. Ainsi, une dizaine d'emplois ont été supprimés en novembre 2015 sur le plateau 20 et six emplois sur le plateau onze en avril dernier, avec à la clé des tournées plus longues, plus

chargées et un retard de courrier qui s'accumule en permanence.

Quand les plis électoraux sont arrivés en fin de semaine, les travailleurs ont eu la même réaction : vendredi, à la prise de poste, qui n'a pas lieu à la même heure pour chacun des deux arrondissements, ils ont été une trentaine sur chacun des deux bureaux à aller demander des comptes à leur direction respective. Côté 11^e, des travailleurs qui n'avaient plus participé à des

mouvements de protestation depuis longtemps ont été nombreux à prendre la parole pour dire qu'ils veulent des moyens supplémentaires, notamment en personnel. Côté 20^e, les facteurs sont allés en délégation dans le bureau de la direction, pour demander comment elle comptait s'y prendre pour la distribution des plis électoraux. Ces réactions ont aussi été l'occasion de répondre collectivement au mépris et aux menaces de sanctions.

Elles n'ont pas fait reculer la direction, mais elles ont permis aux postiers présents de dire collectivement ce qu'ils ont sur le cœur, et c'est une satisfaction pour tous.

Correspondant LO



Manifestation à La-Motte-du-Caire.

La Motte-du-Caire : maintien du bureau

Les habitants de La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence), s'opposent à la réduction des horaires de leur bureau de poste, ce qui annoncerait sa fermeture prochaine. Ils ont créé le collectif de défense de la poste de la Motte-du-Caire, suite à l'annonce de ce projet, avec comme mot d'ordre : « *Conservons le bureau de poste ouvert du lundi matin au samedi midi* ».

Le 6 juin, le collectif de La Motte-du-Caire s'est joint à la manifestation de 70 personnes devant la préfecture de Digne, afin de soutenir et accompagner une délégation de la commune de Revest-du-Bion, dont le bureau de poste est également menacé de fermeture.

Déjà le 23 février, les habitants des communes voisines de La Motte, également concernés, se sont mobilisés. Une pétition a recueilli rapidement 500 signatures, et 130 personnes au moins sont venues symboliquement acheter des timbres. Il y avait une sacrée file d'attente !

Le 30 mai, à La Motte, 70 personnes ont décidé de

porter ensemble les revendications à la préfecture. Partis en covoiturage dans une bonne ambiance, ceux de La Motte ont rejoint devant la préfecture ceux de Revest-du-Bion et ceux de Château-Arnoux-Saint-Auban. Il y avait donc une belle délégation.

Ils ont dénoncé la politique d'abandon des services publics, qui est génératrice de difficultés croissantes pour les moins riches et de destruction d'emplois, d'autant plus sensible dans ces zones rurales.

La CGT de La Poste a soutenu ces actions : des employés de Digne, Manosque, etc. étaient présents mais aussi des Hautes-Alpes où évidemment la situation est la même.

Devant cette mobilisation, et sans doute le contexte préélectoral aidant, le projet de La Poste de réduction des horaires a été suspendu.

Le représentant du préfet a déclaré avoir bien entendu les revendications, mais personne n'est dupe : rien ne changera si on ne maintient pas la pression.

Correspondant LO

Ouibus et SNCF : patrons licencieurs

Depuis le début du mois de juin, des conducteurs de Ouibus, filiale de la SNCF qui assure le transport par cars, étaient en grève sur le site de Perrache, à Lyon. Ils s'opposaient au transfert de leurs contrats de travail à la société Faure, transfert qui entraînerait jusqu'à 600 euros de perte de salaire mensuel.

Les conducteurs qui ont refusé ce vol se voient

aujourd'hui licenciés. La SNCF, qui veut rentabiliser ses cars, est responsable de ces licenciements scandaleux. De nombreux cheminots de la gare de Perrache ont apporté leur soutien financier aux conducteurs, dans un geste de solidarité ouvrière. Les conducteurs ne lâchent pas et veulent continuer de contester leur licenciement.

Correspondant LO



Pompiers du Nord : en lutte

Depuis le 6 Juin, les pompiers du Nord se déclarent en grève contre le manque de personnel et la dégradation de leurs conditions de travail.

Depuis plusieurs années, dans le Nord, le nombre de pompiers baisse. Ils sont passés de 2 200 à 2 000, alors que le nombre d'interventions a augmenté, rien que cette année, de 7%. La direction répète qu'il faut faire des économies et accepter de faire des concessions, alors même qu'elle a fait monter en grade, et en salaire, son directeur départemental. Résultat, les pompiers qui partent en retraite ne

sont pas remplacés, les évolutions de carrière sont bloquées ou retardées, les équipes travaillent en sous-effectif et plus de 50 heures en moyenne par semaine. Les équipes manquent aussi de matériels, les véhicules ne sont pas remplacés et les ambulances ne sont pas réparées pendant des semaines.

« C'est malsain, explique un gréviste. On est un service public qui perd en qualité ! » La population est

directement touchée par cette politique : quand les effectifs manquent, les interventions sont plus difficiles, comme dans le sud du département qui est particulièrement mal desservi. Ce sont aussi des types d'interventions qui ont été privatisées pour faire des économies, comme les opérations contre les nids de guêpes ou les ascenseurs bloqués.

À Valenciennes, les pompiers ont fait une manœuvre sur la place d'Armes. À Roubaix, ils ont fait un cortège bruyant dans la ville. À Denain, ils

ont ouvert les portes de leur caserne et discuté avec la population. Partout, ils ont aussi fait des tags sur les véhicules : « *Cherche pompiers !!!* » ou « *Plus d'interventions et moins 200 pompiers* ». Ils revendiquent l'embauche de 200 pompiers dans le département, le minimum pour pouvoir être sur place, rapidement et en nombre suffisant, quand ils sont appelés. Ce dimanche, ils étaient sur un marché à Lille, à la rencontre de la population, pour faire signer une pétition. Une manifestation est prévue le 27 juin à Lille.

Par le passé, les pompiers ont déjà mené des luttes importantes. En 2015, ils avaient fait reculer Joël Wilmotte, maire de droite de Hautmont, réputé particulièrement autoritaire, qui avait fini par démissionner de la présidence du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Aujourd'hui, il faut que les pompiers gagnent des embauches, pour eux-mêmes et pour toute la population.

Correspondant LO

Airbus – Toulouse : les travailleurs d'Onet se font respecter

Lundi 19 juin, les travailleurs d'Onet, société de nettoyage, aviateurs et personnel au sol sur la chaîne A330, soit près d'une soixantaine de salariés, ont repris le travail, la tête haute, fiers d'avoir fait reculer leur nouveau patron.

C'est début juin que la société Onet a repris le marché du nettoyage des avions A330, en foulant aux pieds l'article 17 en vigueur dans

le nettoyage, qui veut que lors d'un changement d'employeur les salariés bénéficient du maintien de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Cela devait se traduire par une baisse du taux horaire de 62 centimes, passant à 10,52 euros, mais également par la fin des tickets restaurant et du nettoyage des tenues de travail.

Face à cette attaque contre leurs salaires et

leurs conditions de travail, jeudi 8 juin, l'ensemble des 60 travailleurs ont débrayé. Pendant plus d'une semaine, jusqu'à vendredi 16 juin, ils ont fait grève et ils sont restés solidaires jusqu'au bout, choisissant leur porte-parole pour aller discuter avec le patron. Celui-ci n'a pas hésité à faire venir des travailleurs d'autres sites et des intérimaires pour briser la grève. Il a cherché à tricher

avec la législation, allant jusqu'à envoyer dans les caissons un seul travailleur, alors qu'il faut être deux. Il a menacé, fait pression, calomnié pour essayer de les diviser.

Finalement, devant leur détermination, Onet a dû reculer. Tous les salariés vont voir leur taux horaire mis à 11,14 euros, la prime de panier, en remplacement des tickets restaurant, passe à 5,86 euros brut, une

prime de site de 109 euros a été créée et ils ont obtenu 600 euros pour les dédommager des jours de grève.

Même si le problème du nettoyage des tenues de travail reste en suspens – un comble pour cette société qui figure à la 1^{ère} place du TOP 10 des entreprises de propreté en France – les travailleurs ont eu raison de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

Moissy-Cramayel : grève victorieuse à ID logistic

25 des 35 salariés d'ID Logistic, sous-traitant du groupe Safran qui produit des moteurs d'avion, se sont mis en grève le 15 juin. Safran a décidé de changer de prestataire et le repreneur Safen, filiale d'Onet, restait muet : rien sur le maintien des salaires, sur la conservation des postes de travail, ni même sur le fait d'être repris sur le nouveau site.

« *Nous sommes des salariés, pas des déchets* », « *Ne bossons pas pour des clopinettes* », ont inscrit

les travailleurs sur leurs banderoles. Ils ont multiplié les actions, allant à la préfecture et par deux fois devant les usines Safran les plus proches, à Corbeil et Villaroche, avec le soutien de militants CGT des deux sites, appelant à verser à la caisse de grève. Les tracts diffusés aux chauffeurs de camions du secteur ont été reçus avec des encouragements chaleureux et des salariés de la poste de Moissy ont même fait une collecte pour les grévistes.

Ces derniers se sont réunis chaque jour pour décider ensemble de la suite de leur mouvement.

Leur cohésion et leur détermination ont payé : mercredi 21 juin, après cinq jours grève, les directions ont cédé sur l'essentiel : tous les salariés sont repris à des conditions de salaires et de postes de travail similaires. Les négociations sont encore en cours mais pour les grévistes, c'est déjà une victoire.

Correspondant LO



SNCF : Nathalie Pradelle ne sera pas licenciée

Nathalie, cadre et militante Sud-Rail, passait le 6 juin dernier en conseil de discipline et était menacée de licenciement pour des motifs complètement farfelus. Ce jour-là, plusieurs centaines de cheminots affirmaient leur totale solidarité avec cette cheminote.

La sanction vient d'être rendue publique : Nathalie n'est pas licenciée, mais écope d'une mise à pied de douze jours et d'un dernier avertissement.

La première réaction

est bien sûr le soulagement devant le fait que Nathalie ne va pas perdre son emploi. Mais c'est aussi la colère devant cette sanction inique, juste en dessous du licenciement ! Il n'y a rien dans son dossier, sinon la volonté de sa hiérarchie de se débarrasser d'une cadre qui refuse de baisser la tête. Derrière elle et d'autres militants, ce sont tous les cheminots qui sont visés.

Alors, le combat n'est pas fini.

Correspondant LO

Ligne T11 : la SNCF organise la concurrence

Le 30 juin prochain sera inaugurée la nouvelle ligne T11 de tram-train entre Épinay-sur-Seine et Le Bourget, en Seine-Saint-Denis. Une centaine d'agents y travailleront. Jusqu'à présent, ce type de ligne était exploité par la SNCF.

Mais la SNCF a choisi de la faire exploiter par Transkeo, une filiale de Keolis, elle-même filiale de la SNCF. La SNCF veut ainsi pouvoir déroger à sa propre réglementation et imposer des conditions de travail au rabais. En effet les agents seront soumis à la convention collective du

ferroviaire, régressive et combattue lors de la grève du printemps 2016. De plus, les conducteurs devront vendre une journée par semaine les billets Transilien et les contrôleurs pourront garer les rames à l'atelier de maintenance.

Sans même attendre l'ouverture à la

concurrence du transport ferroviaire de voyageurs et l'arrivée d'autres requins sur le marché des transports publics, la SNCF montre son objectif : imposer des reculs aux cheminots en tentant de les diviser.

Il faut au contraire combattre le moindre recul dans les conditions de travail pour tout travailleur du rail, quel que soit le nom ou le prête-nom de son entreprise ferroviaire.

Christian Bernac



Lock-out patronal et contrôle ouvrier

Tout en s'enrichissant de façon éhontée avec les commandes de guerre, de plus en plus d'industriels organisaient le sabotage de la production et la fermeture de leurs usines, pour affaiblir les travailleurs et la révolution. Kevin Murphy raconte le cas de l'usine métallurgique Goujon à Moscou.

« Le 20 juin, Goujon informa la commission usine [de la commission d'arbitrage mise en place par le gouvernement provisoire] qu'il avait l'intention de fermer l'usine; il la sermonna au sujet du conflit sur les salaires et du renvoi de personnel d'encadrement sous la menace de la violence. Que cette question n'ait pas été résolue « sape les bases mêmes d'une discipline saine, sans laquelle le fonctionnement d'une entreprise demeure inconcevable ». (...) Il concluait que la commission avait abouti à la « désorganisation complète du travail de l'usine » et, devant de telles circonstances, accusait-il, il était « nécessaire de fermer l'usine ». Deux jours plus tard, le conseil d'administration publia une note qui disait: « L'usine se trouve dans un état de complète désorganisation », et il en appelait au gouvernement pour trouver une solution à la crise financière. Si le gouvernement ne prend pas des mesures immédiates, menaçait la direction, « le

1^{er} juillet, l'usine sera fermée ».

Les travailleurs de l'usine Goujon n'acceptèrent pas l'imminente fermeture sans se battre. Le 28 juin, le comité d'usine rapporta au soviet de Moscou que trois de leurs membres s'étaient opposés à la direction à propos de sa tentative de lock-outer l'usine. Le directeur avait ordonné de couper l'électricité, mais le comité d'usine trouva suffisamment de matière première et de combustible et ordonna de son côté de continuer à produire. Les représentants des travailleurs de l'usine demandèrent ensuite au soviet d'intervenir pour s'assurer que l'alimentation électrique ne serait pas coupée.

En fin de compte, la tentative de Goujon de lock-outer l'usine métallurgique de Moscou eut un effet boomerang. (...) Le gouvernement provisoire l'a réquisitionnée « à cause de son importance exceptionnelle pour l'industrie métallurgique de la région de Moscou ». (...)

Dans un article intitulé *La crise approche*, le

marasme grandit, publié le 30 juin (13 juillet selon le calendrier actuel) dans la *Pravda*, Lénine s'appuie sur le cas de l'usine Goujon pour dénoncer l'attitude conciliatrice des Socialistes-révolutionnaires et des mencheviks face au sabotage des capitalistes avec la complicité du gouvernement provisoire et l'urgence que les travailleurs prennent eux-mêmes le pouvoir à travers les soviets.

« Force nous est de sonner chaque jour le tocsin. Toutes sortes de sots nous ont reproché d'être « pressés » de transmettre tout le pouvoir d'État aux soviets des députés soldats, ouvriers et paysans, alors qu'il serait « plus modéré et plus convenable » d'attendre avec componction une Assemblée constituante compassée.

Les plus sots de ces petits bourgeois imbéciles peuvent maintenant constater que la vie n'attend pas, que ce n'est pas nous qui sommes « pressés », mais la débâcle économique. (...)

La commission économique du comité exécutif du soviet de Petrograd a décidé « de porter à la connaissance du gouvernement provisoire » que « la direction de l'usine Goujon désorganise manifestement



Délégués au premier congrès des comités d'usine, juin 1917.

la production et prépare sciemment l'arrêt de l'entreprise », et, que le pouvoir « doit par conséquent assumer l'administration de l'usine... et lui fournir des fonds de roulement ». Ces fonds de roulement, nécessaires d'urgence, se montent à 5 millions de roubles.

Cette conférence « attire l'attention du gouvernement provisoire (pauvre et innocent gouvernement provisoire, d'une candeur enfantine! Lui qui n'en savait rien! Il n'y est pour rien!) sur le fait que la conférence des usines de Moscou (...) a déjà dû s'opposer à la cessation de l'activité de l'usine de construction de locomotives de Kolomna, ainsi que des usines de Sormovo et de Briansk ». (...)

Où et comment trouvera-t-on l'argent? N'est-il pas évident que, s'il est facile d'exiger 5 millions d'un coup pour une usine, on doit

tout de même comprendre qu'il en faudra bien davantage pour l'ensemble des usines?

N'est-il pas évident que, si la mesure que nous exigeons et préconisons depuis le début d'avril n'est pas prise, si la fusion de toutes les banques en une seule banque contrôlée n'est pas décidée, si le secret commercial n'est pas aboli, on ne trouvera pas d'argent?

Les Goujon et autres capitalistes s'acheminent sciemment vers la cessation de l'activité des entreprises. Le gouvernement est de leur côté. Les Tsérétieli et les Tchernov [chefs mencheviks et SR] ne sont que des figurants ou des pions sur l'échiquier. N'est-il pas enfin temps de comprendre, Messieurs, que le peuple rendra les partis SR et menchevique responsables, en tant que partis, de la catastrophe?»

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numéris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Guadeloupe : les travailleurs de la banane toujours en lutte !

Les travailleurs des plantations de banane sont toujours en grève et toujours très déterminés. Ils réclament des sommes indûment prélevées ou « oubliées » par leurs patrons (heures supplémentaires, jours fériés, congés payés, etc.). Ils ont fait un calcul sur cinq ans, et les montants sont de plusieurs milliers d'euros par travailleur.

Tout comme leurs camarades de la plantation Bois-Debout, qui ont eu gain de cause il y a trois mois, les travailleurs des autres plantations estiment avec raison que l'accord doit être élargi à toutes. Ils réclament que

la loi de 1989 sur la mensuration dans l'agriculture soit aussi immédiatement appliquée.

Jeudi 15 juin, une rencontre a eu lieu à la direction du travail et de l'emploi entre une délégation des

planteurs, dont le président du groupement, Francis Lignièrès, une délégation de dix travailleurs de la banane, et le directeur du travail et de l'emploi comme médiateur. Cette réunion n'a rien donné. À l'extérieur, trois cents travailleurs de la banane étaient venus en force pour soutenir leur délégation.

Ce même Lignièrès, qui prétendait ignorer la grève et disait qu'il y avait très peu de grévistes sur sa plantation, commence à

déchanter. Car ils sont plusieurs dizaines maintenant en grève sur ses plantations depuis plusieurs jours. Les conteneurs ne se remplissent pas. Du coup, le président du groupement des bananiers commence à parler de rembourser enfin les travailleurs. Le 20 juin, les grévistes ont quand même décidé de passer la nuit sur sa plantation de Baillif.

Par ailleurs, Lignièrès et les planteurs subissent depuis plusieurs jours des contrôles de la gendarmerie

pour travail au noir. Les grévistes avaient en effet avisé le procureur de ce subterfuge. Certains planteurs, eux, ont même été interpellés et emmenés à la gendarmerie. Leur morgue du début a fondu et leur moral en a pris un coup. C'est l'inverse chez les travailleurs des vingt plantations, déterminés à les faire céder. Ils ont prévu un nouveau meeting devant la mairie de Capesterre-Belle-Eau, jeudi 22 juin.

Pierre Jean-Christophe

Espagne : grève dans les ports

Depuis le début de l'année, les travailleurs des ports espagnols se battent pour conserver leur statut et les protections sociales qui y sont liées. Ils ont fait plusieurs journées de grève, très suivies. Le 19 juin, tous les ports du pays étaient quasiment arrêtés.

Les dockers se préparent à de nouvelles grèves les 21 et 23 juin et ils attendent le soutien des travailleurs des ports de toute l'Europe pour un débrayage le 29 juin. En Espagne, comme dans bien des ports de par le monde, les dockers avaient obtenu une organisation protégeant leur embauche. Pendant des siècles, de Barcelone à Shanghai et du Havre à Valparaiso, il suffisait de se présenter sur un port pour se retrouver des heures durant avec un sac sur le dos et, le soir, trois sous en poche, à peine de quoi survivre jusqu'au lendemain. La concurrence entre travailleurs misérables était féroce, les conditions de travail sauvages, la mortalité effrayante.

Il a fallu aux travailleurs des ports des batailles épiques pour imposer un statut de docker, l'obligation faite aux patrons

d'embaucher sous ce statut et de respecter le salaire et les conditions de travail définis. Bien souvent, ce sont les organisations syndicales elles-mêmes qui réglaient l'embauche. Cette organisation est, depuis une trentaine d'années, systématiquement attaquée par le patronat et ses représentants. Les travailleurs ont partout été contraints de reculer.

En Espagne, le Parlement a voté le 18 mai une loi remettant en cause les Sociétés de gestion des travailleurs portuaires (Sagep) par lesquelles les patrons sont obligés de passer pour embaucher des dockers. En finir avec les Sagep signifierait licencier les 6 000 dockers, puis les réembaucher au coup par coup, suivant les besoins, à des conditions négociées port par port, voire, comme à l'ancien temps, bateau par bateau.



Les dockers de Barcelone en grève.

Devant la colère des travailleurs, le gouvernement de droite s'est réfugié derrière la volonté de la Commission européenne. Il est exact que cette dernière exige l'alignement du statut des dockers espagnols sur celui, partout en recul, de leurs camarades européens. De plus la Commission menace l'Espagne de fortes amendes si elle n'abolit pas les Sagep. Il s'agit de faire faire des économies aux grandes compagnies maritimes dont les marchandises, spécialement les conteneurs, transitent par quelques ports géants, dont Algésiras,

Valence et Barcelone, en Espagne. Le gouvernement espagnol s'est bien volontiers plié aux ordres du grand patronat international, via la Commission européenne, et aux désirs du patronat local, avide de profiter de l'occasion. Il a même proposé de payer les primes de licenciement des dockers et la mise à la retraite avec 70 % du salaire de ceux qui ont dépassé 50 ans.

Les dockers ont refusé tout net. Non seulement ils n'acceptent pas que l'État paye avec de l'argent public ce qui devrait être à la charge du patronat, mais

surtout ils refusent de sacrifier les nouvelles générations de travailleurs. Ils exigent donc la garantie d'emploi à 100 %, c'est-à-dire le maintien de leur statut.

La presse et le gouvernement affirment que ce mouvement a déjà fait perdre 150 millions d'euros à l'économie espagnole, c'est-à-dire aux patrons. Et ce n'est sans doute pas fini ! La détermination des dockers peut être contagieuse, tant parmi les autres travailleurs d'Espagne que parmi les autres travailleurs des ports.

Paul Galois

Guinée équatoriale : les biens mal acquis de l'impérialisme et de ses serviteurs

Le procès de Théodoro Obiang, le fils du dictateur de Guinée équatoriale, s'est finalement ouvert lundi 19 juin à Paris, après un report de six mois. C'est un des volets de l'affaire dite des « biens mal acquis », dans laquelle plusieurs dirigeants africains sont inculpés de détournements de fonds publics par des associations anticorruption.

Le clan Obiang a mis en coupe réglée le pays et confisqué à son profit la plus grande partie des ressources qui auraient pu améliorer la situation de la population. Le rapport de l'association Terre solidaire, qui a lancé l'affaire en 2007, accusait ainsi : « 80 % du revenu national est monopolisé par l'oligarchie,

alors que 65 % de la population vit dans l'extrême pauvreté. Obiang bénéficie au premier chef de la rente pétrolière, versée en partie par les compagnies américaines comme Exxon. » Cette rente était et est toujours versée sur les comptes en banque de la famille aux USA ou dans les paradis fiscaux.

L'argent détourné a

permis au rejeton du président, par ailleurs vice-président du pays, de mener la grande vie. Rien qu'en France, la police a saisi dans son hôtel particulier de 4 000 mètres carrés, avenue Foch, des dizaines de voitures de luxe, Rolls-Royce, Maserati, Bugatti, des caisses de grands crus, une collection de costumes de luxe. Et puis il y a aussi le manoir au Brésil et les villas sur toutes les Riviera.

Après des années, le fils du dictateur de Guinée équatoriale, un pays plutôt lié à l'impérialisme américain et à ses compagnies pétrolières, est donc

aujourd'hui inculpé et voit ses biens confisqués. La justice est encore plus lente avec ses homologues plus proches de l'impérialisme français. Le même rapport de 2007 disait à propos du Congo Brazzaville : « Sassou Nguesso (qui est toujours au pouvoir) a pendant des années pillé les richesses du pays. Il a profité des bonus et des diverses commissions sur la vente du pétrole. Elf puis Total, qui fournit à l'État congolais 70 % de ses revenus, ont été à la tête de ces malversations. » Et il en allait de même au Gabon, État pétrolier voisin de la Guinée équatoriale, où le

président Omar Bongo, grand ami de l'impérialisme français, confondait allégrement sa fortune personnelle et les revenus de l'État. Aujourd'hui, c'est son fils Ali qui lui a succédé, perpétuant la tradition familiale de prédation.

Quant aux corrupteurs, les compagnies pétrolières, elles ne risquent pas de se voir accusées. Les bénéficiaires de leurs actionnaires sont des biens aussi mal acquis que le trésor des dictateurs africains, mais il s'agit là du fonctionnement normal de la société capitaliste.

Daniel Mescla